

HF
3226.5
.W62514
1978

POSSIBILITÉS DE MARCHÉ DANS LE MONDE

[Canada. Ministère de l'industrie et du commerce]

PRODUITS DE LA PÊCHE

AVANT-PROPOS

La présente publication fait partie d'une série de brochures, traitant des marchés mondiaux, publiées par le ministère de l'Industrie et du Commerce, afin d'aider les entreprises canadiennes à découvrir des possibilités d'exportation. Les renseignements qu'elle contient proviennent des données fournies par les diverses Directions des secteurs industriels, les Bureaux internationaux et le Service des délégués commerciaux à l'étranger.

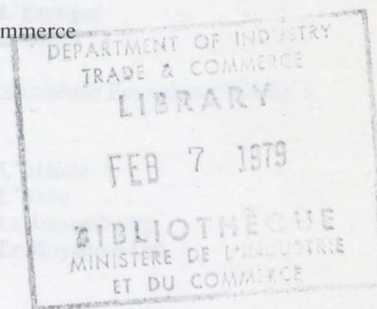
Les pays indiqués ont été regroupés selon des critères géographiques. Un index de rappel de tous les pays, en ordre alphabétique, paraît à la fin de la brochure.

Les brochures sur les marchés mondiaux portent, entre autres, sur les produits agricoles et alimentaires, les projets d'investissement, les produits chimiques, le matériel de défense, le matériel électrique et électronique, la pêche, les machines, les industries de transformation des ressources, et la construction, les textiles et les biens de consommation, ainsi que sur les industries de transport.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les brochures ou les exportations en communiquant avec le Centre des entreprises, du Ministère à Ottawa. Le Centre reçoit les appels 24 heures par jour et on peut le joindre, de n'importe quel endroit du Canada, en composant le "0" et en demandant à la téléphoniste le numéro Zenith 03200.

Les demandes concernant cette publication doivent être adressées à:

Direction de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires
Ministère de l'Industrie et du Commerce
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. (613) 995-8107
Télex 053-4123



INTRODUCTION

Les renseignements donnés dans cette brochure sur les possibilités d'exportation canadienne des produits de la pêche ont été obtenus auprès de nos délégués commerciaux à l'étranger. En juin 1978, on a publié deux volumes contenant des rapports commerciaux détaillés sur 42 pays. Vous pouvez en obtenir des exemplaires à l'adresse suivante:

Division des pêcheries et des produits de la pêche
Direction de l'agriculture, des pêcheries et des
produits alimentaires, (49)
Ministère de l'Industrie et du Commerce
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. (613) 995-8107
Télex 053-4123

Les exportateurs de produits de la pêche peuvent aussi profiter des ententes bilatérales que le Canada a conclues avec les pays mentionnés plus bas. En vertu de ces ententes, les pays étrangers peuvent pêcher, dans la zone des eaux territoriales, certaines quantités de poisson jugées excédentaires par le Canada. En retour, les pays étrangers offrent au Canada des avantages

considérables en favorisant l'expansion du marché des pêcheries et des produits de la pêche provenant du Canada. Aux termes de ces ententes, on prévoit que certains pays qui n'ont pas acheté de produits de la pêche au Canada peuvent devenir d'importants marchés. Voici les pays qui ont conclu des ententes avec le Canada:

La Bulgarie	La Norvège
Cuba	La Pologne
L'Allemagne de l'Est	Le Portugal
Les Îles Féroé	La Roumanie
L'Islande	L'Espagne
Le Japon	L'URSS

Et les pays de la Communauté Économique Européenne (CEE), à savoir:

La Belgique	L'Irlande
Le Danemark	L'Italie
La France	Le Luxembourg
L'Allemagne de l'Ouest	Le Royaume-Uni
Les Pays-Bas	

TABLE DES MATIÈRES

	Page		Page
Europe de l'Est	5	États-Unis et Bermudes	23
Europe de l'Ouest (CEE)	7	Amérique centrale et Antilles	28
Europe de l'Ouest (non-CEE)	10	Amérique latine	31
Pacifique	13	Bureaux régionaux du ministère de	
Asie	15	l'Industrie et du Commerce au Canada	33
Afrique et Moyen-Orient	18	Liste alphabétique des pays	35

EUROPE DE L'EST

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE D'ALLEMAGNE

Situation actuelle du marché

La République démocratique d'Allemagne possède une importante flottille de pêche en haute mer. Toutefois, ses efforts dans le domaine de la pêche ont été entravés par la limitation de sa zone traditionnelle de pêche.

Réglementation concernant l'importation

Les prises de la République démocratique d'Allemagne sont tombées à 266 000 tonnes en 1976, comparativement à une moyenne de 311 000 tonnes au cours des deux années précédentes.

Les eaux de la côte est du Canada représentent une source importante de pêche pour la flottille de la République démocratique d'Allemagne, et l'intérêt qu'elle manifeste vis-à-vis de la pêche dans les eaux canadiennes a mené à la signature récente d'une entente bilatérale. En 1977, le Canada a exporté 5 800 CWT de harengs en République démocratique d'Allemagne et continuera d'exporter ce produit en 1978. Par ailleurs, les ententes bilatérales peuvent favoriser le marché d'autres produits tels que le filet double de morue.

BULGARIE

Situation actuelle du marché

Les ententes bilatérales relatives à la pêche, conclues entre la Bulgarie et le Canada ont favorisé la collaboration des deux pays dans les domaines de la récolte et du traitement du poisson provenant de la zone canadienne des eaux territoriales (200

milles). Suite à ces ententes bilatérales, on prévoit que la Bulgarie deviendra un marché pour les produits canadiens de la pêche tels que le maquereau, la morue, le capelan et d'autres espèces qui se vendent moins cher.

HONGRIE

Situation actuelle du marché

La Hongrie compte une population d'environ 10 millions d'habitants répartie sur un territoire intérieur sans accès sur la mer. La production nationale de produits de la pêche est de 23 000 tonnes métriques et se compose de poissons de rivière, de carpes et de truites cultivées. La consommation de poisson et de produits de poisson est semblable à celle des autres pays européens, mais, à cause des prix avantageux des produits de l'Europe de l'Est, les sociétés canadiennes auront de grands efforts à faire pour pénétrer sur ce marché.

Réglementation concernant l'importation

En raison d'une pénurie chronique de devises fortes, la Hongrie n'importe pas de produits de luxe comme le homard, le saumon, etc. Lorsque c'est possible, elle achète des produits de pêche chez ses voisins de l'Europe de l'Est en échange de devises faibles. Néanmoins certains produits scandinaves circulent sur le marché à des prix très bas.

Possibilités d'exportation

On doit considérer le marché de la Hongrie comme limité. Le Canada pourrait vendre du poisson en conserve dans ce pays, à condition que ses prix soient très intéressants.

POLOGNE

Situation actuelle du marché

La Pologne est un important consommateur et exportateur de poisson. Même si sa flotte de pêche est une des plus grandes parmi celles qui vont chercher leurs prises en eau lointaine, elle doit encore importer des espèces particulières pour satisfaire à la demande.

Statistiques concernant les importations de poisson:

	Importations totales	Importations du Canada
1975	54 514 millions de tonnes	
1976	63 107 millions de tonnes	9 971 millions de tonnes

Au cours des dernières années, le Canada a également vendu de la farine de poisson à la Pologne.

	Quantité (CWT)	Valeur \$	Type
1975	7 881	149 612	Filets de hareng congelés
	40 603	670 590	Hareng entier, apprêté, mariné
1976	15 374	213 684	Hareng congelé, entier ou apprêté
	77 832	717 862	Hareng entier, apprêté, mariné, NSA
1977	165 794	1,098 052	Hareng, frais, entier ou apprêté
	57 745	615 084	Hareng entier, apprêté, mariné NSA
Janvier/Avril 1978	5 744	429 374	Hareng entier, apprêté, mariné

Pologne — (suite)

Réglementation concernant l'importation

La limitation générale de la zone de pêche à 200 milles a entravé les efforts de la Pologne dans ce domaine. Le gouvernement espère, par ailleurs, faire passer la consommation locale de poisson de 6,4 kg par tête à 9,9 kg en 1980.

Possibilités d'exportation

Le hareng est l'une des espèces de poisson les plus populaires en Pologne, si bien que la flotte polonaise ne peut satisfaire à la

demande. Pendant plusieurs années, la Pologne a importé du hareng du Canada et elle peut encore augmenter ses importations canadiennes de ce produit; en effet, elle pourrait importer entre 37 000 et 50 000 tonnes de hareng si elle concluait des ententes convenables avec le Canada.

Le Canada cherche aussi la possibilité de faire des ventes sur place de farine de poisson et d'exporter d'autres espèces pélagiques et de poissons de fond en Pologne.

ROUMANIE

Situation actuelle du marché

La collaboration favorisée par les ententes bilatérales peut donner lieu à des exportations à la Roumanie.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Situation actuelle du marché

Située au coeur de l'Europe, la Tchécoslovaquie compte sur les importations pour satisfaire ses besoins de poisson. Ainsi, en 1976, elle a importé 70 000 tonnes de poisson et de préparation de poisson pour une somme totale de \$57,9 millions. Les importations des pays occidentaux ont compté pour \$35,6 millions de cette somme.

Réglementation concernant l'importation

Le commerce extérieur de la Tchécoslovaquie étant contrôlé par l'État, tout le poisson et toutes les préparations de poisson

mentionnés dans le paragraphe précédent sont importés exclusivement par la Société du commerce extérieur KOOSPOL.

Possibilités d'exportation

Au cours des dernières années, l'approvisionnement inadéquat a compromis le rendement du Canada sur le marché des exportations. Les organismes commerciaux tchécoslovaques concernés sont toujours disposés à étudier les offres de hareng et de maquereau surgelés.

URSS

Situation actuelle du marché

L'URSS est un producteur important de poisson et un concurrent sur un bon nombre de marchés du monde entier. En dépit d'efforts tentés à plusieurs reprises au cours des deux dernières années, les sociétés canadiennes n'ont pas réussi à vendre des produits de la pêche à l'Union soviétique. Toutefois, vu que beaucoup de nations ont adopté la zone de pêche de 200 milles, on est d'avis que les sources soviétiques d'approvisionnement diminuent et que la demande de certaines espèces de poisson comestible pourra augmenter. L'URSS importe d'Islande de petites quantités de hareng en conserve et de hareng frais salé. En juillet 1978, une mission canadienne sur la pêche en URSS a été informée que la pénurie de devises fortes "compliquait" l'importation des produits canadiens. Toutefois, l'URSS pourrait être intéressée par des accords de troc comportant la fourniture de produits canadiens tels que les filets de hareng, de morue, la morue barbue, le capelan, le calmar et le maquereau.

Réglementation concernant l'importation

Le commerce de l'URSS est contrôlé par l'État et tous les achats sont effectués par l'entremise d'un organisme central chargé du commerce extérieur. L'URSS a toujours été un exportateur net de produits de la pêche. Elle s'approvisionne normalement en poisson de haute mer auprès de ses clients habituels.

Possibilités d'exportation

Les fournisseurs canadiens devraient communiquer avec le poste de Moscou en fournissant le détail de leurs offres. Le poste entrera en contact avec l'organisme du commerce extérieur pour savoir s'il s'y intéresse. Les fournisseurs peuvent aussi communiquer directement avec la V/O Prodintorg, 32/34 Smolenskaya-Sennaya Pl., Moscou 121200, mais doivent, dans ce cas, fournir au poste de Moscou, aux fins de relance, une copie de leur offre.

YUGOSLAVIE

Situation actuelle du marché

Le littoral de la Yougoslavie est long et ce pays possède une importante flotte de pêche. Ce pays est un exportateur net de produits de la pêche, la consommation de poisson par tête d'habitant étant très faible. La Yougoslavie importe toutefois un peu de poisson surgelé, pour traitement local, et des produits de luxe destinés principalement à l'industrie touristique.

Réglementation concernant l'importation

L'importation de la plupart des produits de la pêche fait l'objet de

contingents quantitatifs annuels, conformément au régime RK qui, outre des tarifs douaniers de 20% et une surtaxe à l'importation de quelque 16%, comporte aussi un commerce au comptant sur une base de 1:1.

Possibilités d'exportation

Il ne semble pas exister actuellement beaucoup de possibilités pour les exportateurs canadiens, sauf dans le domaine des produits de luxe en conserve, destinés à l'industrie touristique.

EUROPE DE L'OUEST (CEE)

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Situation actuelle du marché

On estime le besoin total du marché national pour les produits de la mer à environ 600 000 tonnes métriques, dont la moitié approximativement provient des prises de la flottille de pêche de l'Allemagne de l'Ouest.

L'élargissement des zones économiques de pêche en 1977 et la réduction subséquente du contingentement vont sérieusement restreindre les activités de la flottille de pêche de l'Allemagne de l'Ouest et entraîner une dépendance accrue envers des importations pour satisfaire aux besoins nationaux. On s'attend que la situation reste la même au cours des trois prochaines années d'ici à ce que les eaux appartenant à la CEE, en particulier, se repeuplent.

Le prix du poisson a connu une hausse considérable en 1977 et la forte pression exercée sur les prix, compte tenu d'une situation d'approvisionnement assez serrée, semble devoir persister. Les prix du poisson dans le passé étaient peu élevés en comparaison des prix de la viande, de sorte que la réaction du consommateur à cette hausse de prix a été faible. On se préoccupe, cependant, à l'idée que l'augmentation prévue au cours des prochains mois pourrait bien rencontrer plus de résistance de la part du consommateur. En vue de maintenir un approvisionnement raisonnable, l'industrie de l'Allemagne de l'Ouest manifeste un intérêt considérable envers les espèces nouvelles sur le marché. Le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest accorde à l'industrie

beaucoup de soutien et d'encouragement pour qu'elle mette en valeur des sources pour des espèces autres que le poisson traditionnel afin d'aider à utiliser le surplus de capacité de la flottille et de l'industrie de transformation.

Possibilités d'exportation

Les exportations canadiennes des produits de la pêche, en particulier du hareng et du saumon, ont augmenté de façon constante au cours des dernières années, totalisant \$48 millions en 1977, et l'on prévoit de nouvelles augmentations au cours des prochaines années, notamment en ce qui concerne les produits du hareng. La participation canadienne au marché total d'importation de l'Allemagne de l'Ouest est de 8% environ et il y a encore des possibilités d'expansion.

La demande de poisson de mer, tels que le flétan, la sole et la morue, ainsi que d'espèces telles que le saumon et l'anquille devrait augmenter sensiblement. Le tarif de 8% de la CEE sur les importations de hareng a été suspendu pour le reste de l'année 1977, ce qui permettra au hareng canadien d'accéder plus facilement à ce marché. Le homard, en vie ou surgelé, ainsi qu'en conserve, devient de plus en plus populaire; la demande d'importation est forte. Les exportateurs canadiens peuvent donc s'attendre à une forte demande d'importation de l'Allemagne de l'Ouest à des prix favorables pour la plupart des produits de la mer, dans les années à venir.

BELGIQUE ET LUXEMBOURG

Situation actuelle du marché

La Belgique est obligée d'importer toute une gamme de produits de la pêche dont elle a besoin. En 1977, les importations totales de produits de la pêche représentaient environ \$200 millions. Le Canada a réussi à absorber une part intéressante de ce marché, particulièrement les articles d'importation traditionnels comme le saumon congelé et en boîte, le hareng congelé, le homard vivant et la chair de crabe. Les exportations canadiennes de ces articles en 1977 se sont élevées à \$16,5 millions.

Réglementation concernant l'importation

Il n'existe aucune politique ou restriction qui puisse influencer sur les importations de produits de la pêche. Ce commerce est régi dans une large mesure par la conjoncture mondiale de l'offre et de la demande.

Possibilités d'exportation

Les produits de la pêche qui se vendent le mieux sont le saumon congelé et en conserve, le hareng congelé, le homard vivant et la chair de crabe. Les grands exportateurs canadiens ont tiré profit de cette situation et sont maintenant bien implantés sur le marché belge. Il existe également un marché croissant pour d'autres espèces comme la perche d'eau douce, la perche de mer, les filets de hareng et de perche congelés et la morue congelée. Les exportateurs canadiens devraient essayer d'exploiter ces débouchés, compte tenu, évidemment, de la conjoncture de l'offre.

DANEMARK

Situation actuelle du marché

En 1977, les importations danoises globales étaient évaluées à \$416 millions. Le Danemark a importé pour \$229 millions de poisson et de produits de la pêche et en a exporté pour \$790 millions. La consommation par tête était de 21,5 kg.

Possibilités d'exportation

Le marché du saumon congelé demeure intéressant, les exportations canadiennes à ce pays représentant \$3,9 millions en 1977. Le Danemark constitue également un marché intéressant pour le homard frais, congelé ou en conserve, le crabe en conserve et les pétoncles congelés; le Canada pourrait sûrement augmenter ses exportations de hareng congelé à condition, naturellement, que le prix et la qualité de ses produits soient concurrentiels.

FRANCE

Situation actuelle du marché

La France offrira des possibilités accrues pour les produits de la pêche, surtout pour les espèces et les crustacés de l'Atlantique, à cause de la baisse des approvisionnements européens et des limites de pêche imposées à la flotte française, suite à l'extension à 200 milles de la zone nationale de pêche des États côtiers et aux mesures unilatérales prises par le R.-U. en vue de limiter à sa propre flotte la pêche dans les eaux britanniques traditionnelles. Le Canada devrait continuer à assurer 35 à 40% des besoins de la France en saumon congelé, selon les permis de prise. Les besoins en espèces d'eau douce devraient continuer de s'accroître, mais à un rythme relativement plus faible. La France a traditionnellement été et continuera d'être un solide marché pour les espèces à chair blanche à bas prix et de classe.

Réglementation concernant l'importation

La politique actuelle de la CEE visant à faciliter les importations de produits de la pêche en ayant recours à des tarifs douaniers moins élevés, surtout pour les produits crus non transformés, s'applique à la France. Comme celle-ci dépend de plus en plus des approvisionnements étrangers en produits de la pêche, on prévoit que l'assouplissement des règlements d'entrée s'appliquera aussi aux denrées à demi transformées.

Possibilités d'exportation

Il existera des possibilités considérables à long terme pour un accroissement des envois de morue, de hareng, de saumon et d'autres espèces de poissons congelés. Il sera beaucoup plus difficile d'introduire des espèces qui ne l'ont pas été précédemment, mais on ne devrait pas en rejeter l'idée. De plus en plus, on demande des nageoires pectorales, de l'espadon et des queues de baudroie.

La demande de saumon en conserve s'annonce forte en 1978; toutefois le Canada a malheureusement connu un recul comme fournisseur sur le marché français; ainsi, en 1976, l'URSS a fourni plus de 80% des importations parce que, semble-t-il, il est possible d'obtenir de ce pays de la meilleure qualité à un prix moindre et parce que le produit soviétique est mieux connu en France. Cependant cette part est tombée à 60% en 1977 et il semble exister une réelle possibilité dans ce secteur.

Le marché du crabe en conserve devrait s'ouvrir davantage à la production canadienne puisque le consommateur semble se désintéresser du produit du Japon et de la Thaïlande, et parce que le prix de la chair de crabe importée d'URSS a augmenté.

GRANDE-BRETAGNE

Situation actuelle du marché

En 1977, la Grande-Bretagne a importé plus de 200 000 tonnes métriques de produits de poisson frais, congelé et en conserve pour une valeur de près de \$400 millions. Elle importe du poisson de nombreux pays, en particulier de Scandinavie, du Japon, des pays de la CEE, de l'Union Soviétique et de l'Amérique du Nord; la part canadienne du marché total de 1977 s'est élevée à 10,650 tonnes évaluées à quelque \$40 millions. Une grande partie des importations en provenance de l'Europe consiste en poisson frais débarqué dans les ports britanniques par les navires de pêche de divers pays. La plus grande importation de la Grande-Bretagne en provenance du Canada a été le saumon en boîte. En 1977 le Canada retrouvait le titre de principal fournisseur, comme l'indique le tableau suivant:

1977

Provenance	Tonnes métriques	\$(1000)
Canada	5 876	27 970
États-Unis	2 971	12 390
Japon	3 014	11 980
URSS	2 143	9 688
autres pays	58	197
TOTAL	14 062	62 225

Réglementation concernant l'importation

Les restrictions des prises de hareng dans la mer du Nord et à l'Ouest de l'Écosse, et les limites imposées aux navires britanniques dans les eaux islandaises et norvégiennes devraient, cependant offrir des possibilités de vente aux exportateurs canadiens en ce qui concerne une variété de produits de la pêche.

Possibilités d'exportation

Crustacés congelés — C'est toujours dans le commerce des articles de luxe que la demande de crustacés est importante, celle de crevettes en particulier.

Filets de hareng congelé — La pénurie de ce produit au R.-U. devrait se poursuivre pendant quelques années, ce qui devrait favoriser l'exportation canadienne de poisson entier et de filets.

IRLANDE

Situation actuelle du marché

Les importations irlandaises de produits de la pêche sont limitées, en raison de la petite population du pays (3,1 millions d'habitants), de la faible consommation par tête (environ 12 livres par année) et parce que l'approvisionnement local comporte de nombreuses variétés. En 1977, les prises irlandaises ont atteint 80 000 tonnes métriques. La contribution de cette industrie a été d'environ 50 millions de livres sterling soit 1% du PNB. Les dernières années ont été marquées par une augmentation annuelle modeste, en

raison de la transformation plus poussée du poisson destiné à l'exportation.

L'Irlande s'inquiète de la baisse marquée de ses réserves de poisson et de la médiocrité de l'équipement des ses pêcheurs, par rapport au matériel utilisé dans les autres pays. Dans l'optique de la planification à long terme, le gouvernement en est venu à la conclusion que l'industrie devrait amplifier ses activités, si elle ne veut pas voir sa compétitivité décliner rapidement sur le plan

Irlande — Réglementation concernant l'importation (suite) international. L'organisme irlandais responsable des pêches élabore actuellement un programme de développement visant à encourager la construction de gros chalutiers pour la pêche en haute mer. Cet organisme veut également mettre sur pied une industrie de conditionnement du poisson, en vue d'augmenter la valeur ajoutée des prises.

En 1976, les prises d'espèces pélagiques, telles le hareng et le maquereau ont été faibles, tandis que celles d'espèces benthiques se sont légèrement accrues. Au total, les prises de l'année se sont chiffrées à environ 74 000 tonnes métriques.

La contribution de cette industrie au produit national brut a été d'environ £35 millions de livre sterling, soit environ 0,9%. Il

s'agit là d'une progression modeste par rapport aux années précédentes, en raison de la transformation plus poussée du poisson destiné à l'exportation.

Possibilités d'exportation

La majorité des consommateurs irlandais préfèrent le poisson frais. On observe cependant un usage croissant du poisson frais congelé; ce secteur est contrôlé par trois sociétés de conditionnement et de distribution.

Le saumon en conserve devient de plus en plus populaire, en raison de son prix relativement stable comparativement à celui des aliments qui lui font concurrence.

ITALIE

Situation actuelle du marché

L'Italie consomme annuellement environ 450 000 tonnes de poisson frais et congelé et 100 000 tonnes de poisson en conserve, dont 190 000 tonnes et 60 000 tonnes respectivement sont importées. Ces importations comprennent surtout des espèces provenant de la Méditerranée, lesquelles sont appréciées par le consommateur italien, mais il existe également un marché important pour le poisson de fond, notamment la morue. En 1977, les exportations canadiennes en Italie totalisaient \$5,4 millions et comprenaient presque exclusivement du saumon congelé (\$2,7 millions), du saumon en conserve (\$1 million) et de la morue salée (\$1,7 million).

Réglementation concernant l'importation

Les importations de poisson ne font l'objet d'aucun contingentement et d'aucune restriction quantitative, et les droits n'existent pas pour le

thon, le hareng et le sprat congelés, mais sont de 24 ou 25% pour le thon et les sardines en conserve. Toutes les importations de produits de poisson doivent être accompagnées de certificats de santé et d'origine, de même que de certificats attestant que les produits répondent aux normes relatives au mercure et à la radioactivité (pour le poisson pêché dans les eaux du Pacifique).

Possibilités d'exportation

Les importateurs cherchent continuellement de nouvelles sources d'approvisionnement en thon, calmar, morue, merlu et maquereau. Le marché de la morue et du saumon canadien, de même que d'autres espèces, continuera à prendre de l'expansion surtout si le Canada s'efforce de répondre aux besoins du marché italien.

PAYS-BAS

Situation actuelle du marché

Les Pays-Bas sont parmi les principaux pays de pêche en eaux salées. La consommation de fruits de mer par tête est le double de celle du Canada et la deuxième en importance dans la CEE. Les Pays-Bas ont depuis longtemps été actifs dans l'importation et l'exportation de produits de la pêche. Le poisson frais représente une proportion importante de l'ensemble des importations néerlandaises de poisson; une grande partie de ces produits sont exportés, transformés ou non. En 1976, l'exportation de produits canadiens aux Pays-Bas se chiffrait à \$5 millions et en 1977, à \$11,5 millions. De plus, les perspectives pour 1978 sont bonnes.

Étant donné l'interdiction actuelle de pêcher le hareng dans la mer du Nord, la demande de ce produit a beaucoup augmenté, et les producteurs néerlandais se tournent de plus en plus vers le Canada pour leurs importations de hareng.

L'industrie néerlandaise considère la qualité comme un élément essentiel. Des programmes de sensibilisation et d'encouragement, subventionnés par le gouvernement, ont donné lieu à un durcissement notable des normes néerlandaises au cours des dix dernières années. Comme ils ont amélioré la qualité de leurs propres produits, les Pays-Bas sont plus en mesure d'évaluer les importations et moins disposés à accepter des aliments d'une qualité inférieure à celle qu'ils pourraient obtenir chez eux. Il existe en outre une demande de produits autres que le hareng, surtout parce que la pêche de la majorité des espèces a été rigoureusement contingentée.

Le Canada continue d'exporter aux Pays-Bas, comme il l'a toujours fait, du homard, du crabe et du saumon.

EUROPE DE L'OUEST (non-CEE)

AUTRICHE

Situation actuelle du marché

L'Autriche est située au coeur de l'Europe, et sa production de poisson se résume à la carpe et à la truite. En 1977, les importations de poisson de toutes sortes ont atteint 52 000 tonnes métriques.

Réglementation concernant l'importation

On applique aux produits de la pêche des règlements rigoureux sur les aliments et l'étiquetage. Les étiquettes doivent être libellées en

allemand, selon le système métrique et indiquer la date limite de consommation.

Possibilités d'exportation

Le poisson mis en conserve dans l'huile ou des sauces spéciales offre les meilleures possibilités. Le prix est le facteur le plus important sur le plan de la concurrence. Le marché du saumon et du homard est restreint.

ESPAGNE

Situation actuelle du marché

En Espagne, il y a un marché pour environ 1,250 tonnes de saumon congelé par année. Récemment, le Canada a commencé à exploiter ce débouché. La saumon de meilleure qualité est fumé et le reste sert à faire des darnes. Le marché de la morue salée, du merlu et du calmar congelés augmente. Bien qu'elle soit irrégulière, il existe une demande en Espagne d'autres variétés de poissons. La prise nationale espagnole représente 1,5 million de tonnes environ par année.

Réglementation concernant l'importation

Les produits de la pêche font l'objet d'un contingentement global et la situation est devenue considérablement plus tendue. Il faut habituellement un mois pour faire approuver les demandes de licences, mais à notre connaissance, aucune n'a effectivement été refusée.

Possibilités d'exportation

Les saumons Chinook, Cohoe et Silverbright du Canada pourraient faire l'objet d'un commerce régulier. On peut exploiter les débouchés du poisson salé, des céphalopodes et autres espèces de poisson par ventes en disponible. Les compagnies de pêche espagnoles sont particulièrement intéressées par les entreprises en participation avec des firmes canadiennes, surtout à l'intérieur des eaux territoriales canadiennes de 200 milles, mais dans d'autres régions également. Il s'agit là d'un bon moyen de pénétrer le marché espagnol, compte tenu d'un règlement récent qui permet de considérer comme prise nationale, aux fins de l'importation et des licences, toute prise provenant d'une entreprise en participation avec une firme espagnole.

La fixation récente de la zone de pêche canadienne à 200 milles devrait améliorer les perspectives d'exportation des produits de la pêche en Espagne.

FINLANDE

Situation actuelle du marché

La Finlande importe annuellement environ 20 000 tonnes de poisson destiné à la consommation humaine, dont 7 000 tonnes de filets congelés, 5 000 à 6 000 tonnes de hareng 5 000 tonnes de poisson en conserve; le reste se répartit entre d'autres produits du poisson et les testacés. De plus, la Finlande importe environ 70 000 tonnes de déchets de poisson et de poisson de qualité inférieure pour les provendes.

Une grande partie des filets de poisson et du hareng congelés est importée de Norvège. Le Canada est le deuxième fournisseur en importance de poisson et de hareng congelés, mais il vient loin derrière le premier en ce qui concerne la quantité et la valeur de ses exportations.

Réglementation concernant l'importation

L'importation de poisson frais et de poisson entier congelé est réglementée par le gouvernement au moyen de licences qui ne sont accordées que si les prises du pays ne peuvent satisfaire à la demande.

Possibilités d'exportation

Il existe une demande croissante de hareng traité au sucre et au sel en provenance du Canada, à cause des restrictions de la CEE sur la pêche au hareng dans la mer du Nord. En Finlande, la consommation annuelle de hareng en baril est de 7 000 à 8 000 tonnes, dont 1 500 environ sont importées du Canada. En 1977, le total des importations de poisson canadien atteignait \$1,75 million.

Il existe aussi une demande constante de poisson blanc congelé en provenance du Canada, ainsi que de hareng et de filets de saumon. La consommation moyenne de poisson en Finlande, par tête d'habitant, est de 22 kg. Les principales espèces que les Finlandais consomment sont le hareng de la Baltique, le brochet, la perche, le "verdace" et le poisson blanc du pays, ainsi que la morue et le "seith" importés. Le consommateur finnois change très difficilement ses habitudes et il sera malaisé d'introduire de nouvelles espèces de poisson sur le marché finlandais.

GRÈCE

Situation actuelle du marché

La Grèce, pays à location traditionnellement maritime, a une importante flotte de pêche qui oeuvre en haute mer, en Méditerranée, dans l'Atlantique-Sud de même que dans les eaux côtières. Bien que sa production annuelle se situe entre 100 000 et 125 000 tonnes métriques (évaluée à \$754 millions en 1977), la Grèce doit quand même importer en quantités considérables diverses espèces de poissons afin de pallier une diminution de la production nationale et de répondre à une consommation croissante.

Au cours des dernières années, les importations ont fluctué entre 21 000 et 27 500 tonnes métriques et occasionné des débours sur les marchés étrangers de \$27 millions en 1975.

En 1976, la morue verte, la seiche congelée, la pieuvre seiche en conserve, la pieuvre congelée, le hareng fumé les sardines en conserve, le petit thon et le maquereau, les oeufs de poisson, le thon, le crabe congelé et les huîtres constituaient les principales importations.

La part canadienne du marché d'importations grecques est petite. Outre des exportations très modestes de morue salée, de saumon en conserve, de saumon frais congelé et d'oeufs de saumon (ventes totales \$280 000 en 1977, comparativement à \$62 000 en 1975 et

\$135 000 en 1976), les prix élevés du Canada et la préférence grecque de longue date pour les espèces, les grosseurs, les méthodes de conservation traditionnelles et les emballages que n'offre pas notre pays ont empêché le Canada d'accroître sa part des importations grecques de poissons.

Réglementation concernant l'importation

Pour des raisons de balance des paiements, la concession des permis d'importation et des devises est contrôlée par le ministère du Commerce ou la Chambre de commerce de Grèce. En dépit de délais administratifs de temps à autre (afin de contrôler les importations en général), on peut habituellement obtenir sans difficultés des permis pour tous les produits de la pêche sauf certaines espèces congelées. Cette dernière restriction a pour objet de protéger et d'aider la flotte de pêche nationale. Si cette dernière ne peut répondre à la demande, des permis d'importation sont accordés pour des quantités déterminées afin de répondre aux besoins immédiats de certaines espèces de poissons congelés.

Possibilités d'exportation

Il existe actuellement une demande intéressante de pieuvre et de calmar congelés, de même que de poissons blancs à bas prix (environ \$1 le kilo) et d'autres espèces importées mentionnées plus haut.

NORVÈGE

La Norvège importe peu de poisson et de produits dérivés, car elle en produit beaucoup. Elle n'importe du Canada que du hareng salé, du saumon congelé, des crevettes congelées et du crabe en conserve. Les possibilités de marché dépendent presque toujours des prix et de la disponibilité des produits en question sur le

marché norvégien. Le total des importations norvégiennes de poisson et de produits du poisson s'est élevé à \$26 millions en 1977. La valeur totale des expéditions canadiennes a été de \$1,3 million.

PORTUGAL

Situation actuelle du marché

La pêche est l'une des industries traditionnelles du Portugal. Le poisson, base de l'alimentation élémentaire portugaise, fournit environ 60% de protéines animales. Pourtant, le secteur de la pêche traverse actuellement une de ses périodes les plus difficiles. En effet, les prises de poisson diminuent constamment depuis 1965, année où elles totalisaient 429 000 tonnes métriques. En 1977, les prises, évaluées à 253 000 tonnes, ont été les plus faibles jamais enregistrées au Portugal depuis 20 ans. Les exportations ont régressé; alors qu'elles atteignaient 81 000 tonnes métriques en 1968, elles n'étaient plus que de 46 000 tonnes en 1977. Les importations, elles, sont passées de 60 065 tonnes métriques en 1970 à 86 143 tonnes en 1976 et à 108 000 tonnes en 1977. Cette année-là, le total des importations portugaises de poisson était évalué à \$102 millions, dont \$2,1 millions fournis par le Canada. Les exportations de poisson atteignaient \$67 millions en 1977.

La morue verte, la morue salée à sec et le merlan sont les principaux produits importés, et représentent près de 70% du volume total de produits de la pêche importés. La Norvège et l'Islande sont les principaux fournisseurs de ce type de produit.

Réglementation concernant l'importation

A l'exception des crustacés, qui tombent sous le coup d'une surtaxe de 60% à l'importation, les produits de la pêche ne sont pas touchés par les mesures d'austérité et les restrictions à l'importation actuellement en vigueur au Portugal.

La *Comissao Reguladora de Comercio do Bacalhan*, organisme gouvernemental chargé du commerce et de l'entreposage de la morue, est l'unique importateur de morue et de poissons congelés.

Possibilités d'exportation

(1) Morue salée

Bien que les exportations canadiennes de morue aient été plutôt restreintes, le Canada a reçu une commande de 2 000 tonnes en 1977. Il y a une pénurie de morue au Portugal et celle du Canada est appréciée, surtout dans le nord du pays. Grâce à la nouvelle zone de pêche canadienne portée à 200 milles, les possibilités d'augmenter les exportations semblent bonnes.

(2) Autres produits de la pêche

Il existe un marché à exploiter pour les poissons congelés comme le merlu, l'aiglefin, la goberge, le sébaste et le poisson plat.

SUÈDE

Situation actuelle du marché

Les ventes de poisson canadien en Suède ont augmenté constamment ces dernières années. La Suède offre pour les fruits de mer canadiens un marché excellent, à tel point que le Canada est parvenu au troisième rang des fournisseurs étrangers de poisson, après le Danemark et la Norvège. Les exportations de poisson canadien vers la Suède, calculées en prix CAF, s'élevaient à \$15,5 millions en 1977.

La consommation de poisson par habitant en Suède a progressé depuis dix ans, pour se stabiliser à 17.4 kg. Le haut niveau de vie favorise, du reste, les catégories de luxe: coquillages, saumon, truite des lacs et anguille.

Réglementation concernant l'importation

Les importations de fruits de mer ne sont pas rigoureusement contrôlées et les droits douaniers n'existent guère, sauf pour certains produits en boîte. Il y a cependant des prélèvements sur les importations de certains produits. Ces droits flexibles sont fixés par la Commission des marchés agricoles mais le plus souvent, leur importance n'est pas telle qu'elle puisse susciter des problèmes de mise en vente.

Possibilités d'exportation

On peut encore élargir le débouché des produits déjà établis, tels que le saumon congelé de l'Atlantique et du Pacifique, la chair de

''crabe de la Reine'' congelée et en boîte, le homard cuit, congelé et en boîte — catégories où le Canada est déjà au premier rang des fournisseurs étrangers; en fait, la demande suédoise demeure inassouvie parce que le Canada n'exporte pas suffisamment en Suède.

La quasi-pénurie gêne par ailleurs l'accroissement des exportations d'autres produits tels que le hareng en baril (salé et traité aux épices), les crevettes cuites congelées et décortiquées, mais aussi en coquille, l'anguille d'Amérique congelée, l'omble arctique, la morue congelée et traitée au sucre.

A l'état congelé, il y a de bonnes possibilités pour le poisson blanc d'eau douce, ainsi que la truite grise ou de lac. Cette dernière, récemment introduite en Suède, a remporté un grand succès. En plus, le marché ferait bon accueil aux filets de sole grise à l'état congelé, au flétan et au maquereau entier ou en filets, aux pétoncles congelés, aux calmars, aux filets ou filets doubles de poissons de fond.

Comme il ressort des observations précédentes, le marché suédois est fort attrayant. Ni les sociétés canadiennes en quête de clients outre-mer, ni les producteurs-exportateurs canadiens déjà établis ici ne devraient le négliger. Au contraire, ce dernier groupe devrait faire tout son possible pour entretenir des contacts suivis avec ce marché et, si possible, accroître ses ventes.

SUISSE

Situation actuelle du marché

La demande globale de produits de la pêche a été pratiquement constante au cours des dernières années; elle s'est élevée à 26 000 tonnes, soit près de 5 kg par personne annuellement, en regard de la consommation individuelle globale de viande de 75 kg. Les principaux fournisseurs du marché suisse sont le Danemark (30%) et la Norvège (13%), tandis que le Canada ne fournit que 1%. Près de 90% des produits de la pêche consommés sont importés vu que la pêche nationale est petite et restreinte aux poissons d'eau douce. En 1977, les importations ont atteint \$60 millions; 78% de celles-ci provenaient de la CEE et 6% du Canada.

Réglementation concernant l'importation

On est tenu de se procurer des permis d'importation des produits de la pêche qui sont émis par le Bureau vétérinaire du ministère

fédéral de l'Economie publique; il n'a toutefois pas de restrictions quant à la quantité.

Possibilités d'exportation

Les goûts du consommateur suisse à l'égard du poisson sont bien établis et ainsi, on ne prévoit pas de modifications des habitudes de consommation. Les exportations canadiennes traditionnelles de saumon et d'autres poissons d'eau salée, ainsi que celles de certaines espèces d'eau douce comme la perche de lac, continuent d'être très demandées. Les crevettes canadiennes ont élargi leur part du marché et il y a des possibilités d'expansion semblable pour d'autres articles ''de luxe'' comme la viande de crabe, le homard, etc.

PACIFIQUE

AUSTRALIE

Situation actuelle du marché

En volume, l'Australie importe trois fois plus de poisson et de produits de la pêche qu'elle n'en exporte. En valeur toutefois, les exportations globales excèdent légèrement les importations étant donné que les queues de homard de qualité supérieure constituent un article important d'exportation.

Le merlu surgelé en bloc, utilisé dans la préparation de bâtonnets de poisson et de poisson-frites, se situe au premier rang des importations de poisson en Australie. Il est possible que dans un avenir plus ou moins éloigné, le merlu surgelé importé en bloc soit remplacé par une espèce locale, le "gemfish"; cependant, il est peu probable que l'Australie procède à une mise en valeur poussée des espèces locales dans un avenir prochain. Les principaux pays qui exportent du poisson en Australie sont le Japon, les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

Compte tenu de la zone de pêche de 200 milles qui doit être établie au cours des mois prochains, l'Australie devrait accorder une plus grande importance à l'exploitation de ses propres ressources. Lorsque les consommateurs seront sensibilisés davantage à la question et que l'offre de poisson frais augmentera, la consommation devrait s'accroître et dépasser le niveau actuel de 10 kg par personne.

Réglementation en matière d'importation

À l'heure actuelle, les tarifs touchant les importations de poisson sont à l'étude. Cette question revêt une très grande importance

pour le Canada étant donné qu'il a établi des marges préférentielles sur certains produits de la pêche en conserve notamment, le saumon, le thon, les sardines, le poisson en tranches, en morceaux, en miettes ou entier, autre que le saumon et le thon, les anchois, le maquereau et le hareng.

L'importation de saumon surgelé est interdite.

Possibilités d'exportation

En 1977, la valeur des exportations canadiennes de poisson vers l'Australie s'élevait à \$15 millions et les exportations de saumon en conserve représentaient 11 millions de cette somme. Des quantités importantes de poisson surgelé, notamment des pétoncles, ont été vendues. En 1976-1977, l'Australie a importé une plus grande quantité de poisson surgelé qu'à l'ordinaire en raison de la faible prise au cours de cette période. Les exportateurs de crevettes roses, de crevettes et de pétoncles sont ceux qui ont tiré le plus grand parti de cette diminution.

Le Canada devrait pouvoir augmenter ses ventes de poisson à l'Australie, notamment en ce qui concerne les produits en conserve et le poisson surgelé en bloc destiné aux établissements et à la vente au détail. Cependant, les exportateurs canadiens sont invités à visiter plus fréquemment l'Australie afin de mieux connaître les exigences touchant l'emballage des produits destinés aux établissements, à la vente au détail, et à la distribution.

JAPON

Situation actuelle du marché

Le Japon est le premier pays du monde sur le plan de la pêche et ses prises annuelles dépassent 10,5 millions de tonnes, dont six millions sont conditionnées pour les marchés national et étrangers. La source principale de protéines des Japonais est tirée en grande partie des produits de la pêche, leur consommation se chiffant à 33 kg par personne annuellement. Voici les espèces de poisson qu'on y trouve: le thon, le liastao (sorte de thon), la limande ferrugineuse, le saumon, la plie, les cervettes grises, les crevettes roses, la seiche, la pieuvre, le calmar, les testacés, le colin, le hareng, le sauret, le maquereau et la sardine. Les importations sont de 500 000 à 600 000 tonnes par année et se composent principalement de poissons comestibles de qualité supérieure et de crustacés. En 1977, on a estimé les exportations de poisson au Japon, en valeur f.o.b., à \$142,1 millions dont 101,4 millions consistaient en frais de morue et d'autres espèces. Les espèces les plus fines comprenaient le saumon du Pacifique, les oeufs de saumon et de hareng, le thon rouge, le capelan, le calmar, l'orveau et l'éperlan d'eau douce.

Le marché actuel du poisson au Japon est en période de transition vu que le pays s'adapte aux zones de pêche de 200 milles qui ont été établies par divers gouvernements et qui diminuent considérablement les prises japonaises. Une des répercussions de cette situation est d'augmenter le nombre de débouchés pour les importations de poisson. En outre, il est prévu que le Japon

cherchera ailleurs de nouvelles sources de protéines. Ces protéines pourraient se présenter sous la forme d'espèces non suffisamment utilisées, comme les plantactiques de l'Antarctique, ou de viande comme le porc, le poulet et le boeuf.

Les niveaux d'importation auront tendance à varier en raison de la demande croissante qui résulte de l'établissement de zones de pêche par de nombreux pays. Un exemple de cette situation est l'augmentation de plus de 100% des contingents de hareng, de calmar et de colin pour l'année financière 1977.

Au début de 1978, le Canada et le Japon ont signé une entente bilatérale sur la pêche en vertu de laquelle les bateaux de pêche japonais peuvent capturer dans les eaux territoriales canadiennes, une partie des stocks excédentaires. Le Japon collaborera avec le Canada afin de faciliter l'expansion des marchés pour le poisson et les produits de la pêche canadiens.

Possibilités précises d'exportation

En raison du fait que le Japon doit maintenir des approvisionnements suffisants pour satisfaire aux besoins de sa population, il existe une abondance de débouchés pour presque tous les produits de la pêche. La réalité de tous ces débouchés continue de reposer en grande partie sur deux facteurs, soit le prix et la qualité. Bien que l'innovation dans le secteur des spécialités du poisson puisse être difficile à réaliser, elle peut néanmoins se révéler avantageuse.

NOUVELLE-ZÉLANDE ET ÎLES DU PACIFIQUE

Situation actuelle du marché

Le marché des produits canadiens de la pêche en Nouvelle-Zélande est restreint au poisson en conserve et s'est élevé, en 1977, à quelque 2,4 millions de dollars, soit 1,9 million de saumon et à 0,6 million de sardines. Il y a aussi une forte demande de poisson en conserve, notamment, les sardines, le hareng, le maquereau et le saumon dans les îles du Pacifique, au Tonga, aux Samoa occidentales, aux Nouvelles-Hébrides et à Fiji. Même s'il est relativement petit, ce marché offre de bonnes perspectives de ventes continues.

Réglementation en matière d'importation

Afin d'assurer une certaine protection à l'industrie de la pêche de la Nouvelle-Zélande, l'importation de poisson en conserve autre

que le saumon et les sardines ainsi que celle du caviar et des crustacés épluchés font l'objet de restrictions lors de la délivrance des permis d'importation. Les règlements sanitaires sur la pêche interdisent les importations de poisson frais, surgelé et fumé en provenance de l'Amérique du Nord.

Possibilités d'exportation

Il y a des possibilités de vente de la plupart des poissons canadiens en conserve, plus particulièrement le saumon et les sardines, mais elles dépendent grandement du caractère concurrentiel des prix par rapport à ceux d'autres fournisseurs comme la Grande-Bretagne, le Japon et l'URSS. Il y a toujours un débouché pour la sardine, le hareng et le maquereau dans plusieurs des pays des îles du Pacifique.

ASIE

BIRMANIE

Situation actuelle du marché

La Birmanie est un pays socialiste. Les importations relèvent exclusivement des diverses entreprises d'État qui contrôlent toute l'activité dans leurs secteurs économiques respectifs. Pour ce qui est de l'approvisionnement, le gouvernement procède par appels d'offres internationaux et le prix est le facteur décisif du choix

d'une source d'approvisionnement. Le potentiel d'importation de la Birmanie reste limité en raison d'une pénurie chronique de devises étrangères.

Les débouchés demeurent donc limités dans le secteur des produits de la pêche en Birmanie.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Situation actuelle du marché

Les Chinois suffisent à leurs propres besoins en matière de

produits de la pêche et n'exportent au Japon qu'une petite quantité de leur production.

CORÉE

Situation actuelle du marché

La Corée n'offre qu'un débouché restreint pour le poisson et les préparations de poisson (les importations globales dans ce secteur s'élevaient à \$13 millions en 1977). Les importations de hareng et de seiche (frais, gelés ou surgelés) représentaient la majeure partie de cette somme, soit 7,3 millions et les importations de hareng et de seiche du Canada se chiffraient à 0,5 million. Le frai est extrait du hareng importé et est exporté au Japon; le reste est transformé en farine pour la consommation locale ou en filets qui seront exportés au Japon. La seiche est également conditionnée sur place et exportée au Japon.

Réglementation en matière d'importation

En raison de l'importance que revêt l'industrie nationale de la pêche pour le bien-être économique d'un grand nombre de Coréens (environ 241 000 Coréens travaillaient dans ce secteur en 1977 et notamment dans les industries côtières et hauturières), le gouvernement n'autorise pas l'importation de produits de la pêche ou de préparations de poisson destinés à la consommation nationale à l'exception de la morue et du hareng surgelés.

Possibilités précises d'exportation

La création de zones économiques de 200 milles par un nombre croissant de pays a entraîné la fermeture de nombreux lieux de pêche pour les chalutiers hauturiers de la Corée. Le gouvernement

a donc tenté de conclure des accords bilatéraux avec plusieurs États côtiers pour permettre aux bateaux coréens de pêcher au large de leurs côtes. Les sociétés coréennes de pêche hauturière ont également étudié la possibilité de s'engager dans des entreprises à participation avec des sociétés étrangères pour leur permettre de continuer à exploiter les lieux de pêche habituels. A plus long terme, si les tentatives de la Corée échouent et si le pays ne peut prendre des mesures pour conserver ses propres ressources de pêche côtière et hauturière, il faudra importer des produits de la pêche à prix moins élevés, comme le maquereau, le capelan, le merlu, le saur et le calmar, pour satisfaire à la demande nationale même si ces importations ne devraient être que des produits finis ou semi-finis.

À l'heure actuelle, en raison de la diminution des prises en haute mer et le long des côtes, la Corée constitue un débouché pour la farine de poisson utilisée dans la production de provendes. En 1978, l'Association coréenne des producteurs de provendes se propose d'importer près de 15 000 tonnes métriques de farine de poisson (6 000 tonnes métriques importées) à cette fin. Bien que le Pérou et le Chili soient en excellente position sur le plan concurrentiel pour satisfaire à cette demande, il existe des possibilités pour les entreprises canadiennes qui sont prêtes à disputer ce marché de façon dynamique.

HONG KONG

Situation actuelle du marché

La pêche constitue l'une des plus importantes industries primaires de Hong Kong. En 1976, les prises de poisson ont atteint près de 100 000 tonnes, ce qui représentait 92% de la demande locale du consommateur. A l'heure actuelle la flottille locale de pêche comprend 5 500 bateaux, dont 93% sont mécanisés.

L'organisme chargé de la commercialisation du poisson veille à l'exploitation de sept marchés en gros de poisson pour donner un excellent service au public. Les recettes proviennent d'une commission de 6% sur le produit des ventes de poisson. Toutes les recettes en surplus sont versées à des services connexes à l'industrie comme des prêts à bas intérêts, des améliorations du marché, etc.

Hong Kong — Situation actuelle du marché (suite)

À Hong Kong, la consommation du poisson est considérable. Le saumon canadien frais, surgelé et fumé une part importante du marché. Par contre, la demande de morue, de hareng, de sole, de flet, etc., est limitée. À l'heure actuelle, plusieurs espèces canadiennes sont encore inconnues sur le marché et si nous pouvions les faire connaître, il serait possible d'augmenter la promotion du poisson canadien.

Réglementation en matière d'importation

Il n'existe aucune réglementation gouvernementale régissant l'importation du poisson à Hong Kong.

Possibilités d'exportation

Il y a de bons débouchés pour les crevettes, le calmar, et l'ormeau à l'état congelé. Les principaux pays fournisseurs sont la Chine, la Thaïlande, la Corée du Sud, le Vietnam, Macao, l'Australie et l'Afrique du Sud.

INDE

Situation actuelle du marché

L'expansion de l'industrie indienne de la pêche vient actuellement en grande priorité. La production de poisson est d'environ 2 millions de tonnes par an, presque toute destinée à la consommation nationale, à l'exception de quelque 50 000 tonnes de crevettes, destinées à l'exportation.

Des études sur les ressources ont repéré d'importantes réserves de sardine, de maquereau et de boîte blanche sur la côte ouest de l'Inde, ainsi que des ressources considérables de poisson de lac. Afin de donner plus d'ampleur à l'industrie, des plans ont été élaborés pour l'importation ou la construction locale de 200

navires de pêche hauturière et l'édification d'installations côtières appropriées.

Il n'y a pas de possibilité de vente de poissons canadiens sur ce marché.

Réglementation en matière d'importation

Les devises étrangères ne sont pas disponibles pour l'importation de poisson, à l'exception du Bangladesh, où un accord commercial spécial est en vigueur. Aucune modification à cette politique n'est prévue.

INDONÉSIE

Situation actuelle du marché

Étant donné que le revenu per capita est extrêmement faible, le consommateur indonésien moyen ne peut se permettre d'acheter des produits de la pêche du Canada qui sont vendus à un coût relativement élevé. De plus, l'Indonésie a pris des mesures pour limiter l'importation de produits alimentaires uniquement aux articles essentiels en instituant des droits d'enregistrement élevés. En outre, le gouvernement indonésien fait tout ce qui est en son pouvoir pour développer sa propre industrie de la pêche. À cette fin, des entreprises en co-participation avec des sociétés étrangères ont été créées. Par exemple, le gouvernement indonésien et une firme japonaise ont constitué une flotte de pêche très moderne et ont construit une usine de transformaton à Denpasar, à Bali, en vue de l'exportation de poisson congelé au Japon.

Même si le revenu per capita de ce pays devait augmenter dans les prochaines années, il est peu probable que le Canada puisse y vendre des produits de la pêche. L'industrie locale de la pêche sera inévitablement protégée pendant très longtemps.

Réglementation concernant l'importation

Afin de limiter l'importation des produits alimentaires aux articles essentiels seulement, le gouvernement indonésien a promulgué des règlements touchant les licences qui interdisent en pratique l'importation de produits de la pêche canadiens dans ce pays. Les importateurs doivent maintenant payer des frais d'enregistrement de l'ordre de \$(US)250 par étiquette en plus de \$(US)25 par chaque type d'emballage.

Possibilités d'exportation

Que ce soit pour maintenant ou pour l'avenir, il n'existe pratiquement aucun marché indonésien pour les produits de la pêche canadiens, et ce pour deux raisons:

- 1) le faible revenu per capita;
- 2) les restrictions imposées par le gouvernement indonésien pour protéger sa propre industrie de la pêche.

MALAYSIA

Situation actuelle du marché

L'organisme chargé de l'expansion des pêches (MAJUIKAN), de concert avec le ministère des Pêches, envisage de moderniser l'industrie de la pêche au cours des cinq prochaines années. On doit, entre autres, acheter 220 bateaux de pêche de fabrication malaysienne et construire cinq usines de transformation à Genting, Chendering, Kuala Keluang, Kuantan et Kuala Sedili. Les grands ports de pêche seront dotés d'entrepôts de réfrigération, de salles de vente et d'installations de triage et d'emballage. On travaillera également à l'expansion de l'aquiculture pour créer de nouvelles sources de poisson, en augmenter la teneur protéique et créer des emplois. Le gouvernement malaysien a obtenu un prêt de \$27 millions de la Banque asiatique de développement pour ce projet. En 1977, la Malaysia a importé 62 000 tonnes de poisson pour compléter la production nationale.

Réglementation concernant l'importation

Les importateurs de matériel de réfrigération peuvent avoir besoin d'une licence.

Possibilités d'exportation

En général, la Malaysia est un excellent débouché pour toute une gamme de poissons cultivés, mollusques et autres créatures aquatiques. Toutefois, son exploitation reste bridée par les lacunes technologiques qui existent au stade pratique de la production. Il existe un marché pour les fabricants de matériel industriel de réfrigération pour navire et pour usine ainsi que dans le secteur de l'aquiculture. Les possibilités d'exportation de poisson congelé et de saumon, de sardines, de maquereau bâtard et de hareng en conserve sont bonnes.

PHILIPPINES

Situation actuelle du marché

Les Philippines produisent beaucoup de produits du poisson destinés à la consommation nationale. Les importateurs ne jouissent que d'un marché très limité à cause de cette production

nationale et les restrictions des importations réduisent les possibilités des Canadiens à seulement quelques produits en quantités limitées comme le saumon en boîte et les alevins pour la pisciculture.

SINGAPOUR

Situation actuelle du marché

Singapour a une toute petite industrie de la pêche. Sa production est fort restreinte puisque ses eaux territoriales se limitent à quelque cinq milles au large. Par tradition, Singapour compte sur ses voisins du Sud-Est asiatique pour s'approvisionner en poisson. Singapour a consommé en 1977 environ 60 000 tonnes de poisson frais, dont quelque 25% en prises locales (pêche côtière et hauturière), et 75% en approvisionnements provenant surtout de la Malaysia. Le nombre de pêcheurs immatriculés diminue d'année en année. (On en dénombrait quelque 2 000 en 1977.)

Singapour devra compter davantage sur les importations, mais n'est pas pour autant disposé à accepter tout genre de poissons. En conséquence, le marché est plutôt restreint pour le poisson et les produits de la pêche congelés puisqu'ils sont surtout importés à la demande de l'élément expatrié (1% d'une population totale de 2,3 millions), des fournisseurs de navires et des hôtels. Du reste, le fait que l'élément chinois, soit 78% de la population, préfère habituellement le poisson frais semble militer sensiblement contre les fortes importations de poisson congelé.

Singapour se livre à l'aquiculture pour accroître la production nationale, mais à cause de l'exigüité de son territoire, ce pays est de plus en plus contraint à chercher d'autres méthodes de production locale. La part canadienne de ce marché est

traditionnellement constituée de saumon. Les possibilités des autres espèces canadiennes sont très faibles puisque l'importante population chinoise ne les consomme pas.

Cependant, les fournisseurs canadiens qui offrent des produits pouvant être consommés dans ce territoire devraient communiquer avec le Bureau de Singapour puisque le gouvernement de ce pays encourage la population à manger de plus en plus de poisson congelé.

Réglementation concernant l'importation

Aucun droit d'importation ou autre restriction.

Possibilités d'exportation

- Filets de saumon et de sole frais, congelés et fumés
- Sardines et saumon en boîte (préférentiellement dans une sauce aux tomates)
- Marché très limité pour les autres espèces canadiennes
- Fruits de mer en boîte (ex., ormeau)

Veillez noter que Singapour ne disposera pas d'une zone de 200 milles, étant rangé parmi les pays sans littoral, et partant désavantagés sur le plan géographique, à cause de la proximité de la Malaysia et de l'Indonésie.

THAÏLANDE

La pêche est importante en Thaïlande, car on y prend environ 1,5 tonne métrique de poissons de mer et 185 000 tonnes métriques de poissons d'eau douce par année. Les prises annuelles de crevettes de toutes sortes représentent environ 81 000 tonnes métriques par année. La Thaïlande a exporté pour environ \$83 millions de diverses espèces de poissons en 1977 dont un peu au Canada.

La demande de spécialités en Thaïlande est faible et les fournisseurs canadiens ont vendu des quantités minimales de saumon aux maisons de fumage thaïlandaises. La consommation de saumon fumé est restreinte à la collectivité étrangère, aux hôtels et aux lignes aériennes.

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

AFRIQUE DU SUD

Situation actuelle du marché

Le Japon et le Royaume-Uni sont les principales sources des importations sud-africaines de produits de la pêche. Les exportations canadiennes de produits de la pêche sont constituées surtout de saumon surgelé ou en conserve.

Possibilités d'exportation

En Afrique du Sud, il existe une demande réelle pour les produits canadiens de la pêche, notamment pour le saumon fumé; l'on observe un nombre croissant de demandes de renseignements sur le saumon surgelé. Si leurs prix sont concurrentiels et si les approvisionnements sont réguliers, les producteurs canadiens devraient pouvoir élargir leur part actuelle de ce marché.

ALGÉRIE

Situation actuelle du marché

La politique commerciale actuelle de l'Algérie exclut l'importation de poisson frais ou en conserve.

ARABIE SAOUDITE

Situation actuelle du marché

En 1976, les importations de poisson frais et surgelé totalisaient \$761 000 et, en 1975, \$446 000. Les importations de poisson salé, séché et fumé atteignaient en 1976 \$580 000, tandis qu'en 1975 elles se chiffraient à \$230 000. En 1976, les importations de crustacés et de mollusques surgelés totalisaient \$916 000 et en 1975 elles étaient de l'ordre de \$232 000. Les principaux fournisseurs furent les Émirats Arabes Unis, le Koweït, la Syrie, la Grèce, le Danemark, l'Angleterre, les Pays-Bas et les États-Unis.

Réglementation concernant l'importation

Le marché est libre.

Possibilités d'exportation

Les possibilités d'exportation sont restreintes. Des supermarchés sont installés dans les trois principales villes; ils approvisionnent 70 000 résidents étrangers, venus d'Europe et d'Amérique du Nord et des Saoudiens à revenu élevé. Le poisson et les crevettes de l'Atlantique Nord, emballés et vendus au détail, sont emmagasinés. L'Arabie Saoudite demande à l'occasion du homard frais et du saumon fumé. Les sardines et le thon en conserves sont les produits de la pêche préférés des autochtones. Le Japon domine le marché du thon en conserves tandis que l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Extrême-Orient fournissent les sardines en boîtes.

CÔTE-D'IVOIRE, MAURITANIE, SÉNÉGAL, GUINÉE

Situation actuelle du marché

Bien que la Côte-d'Ivoire soit située le long de la mer, son industrie halieutique n'est pas suffisamment exploitée pour lui permettre de satisfaire à ses besoins nationaux. Elle est approvisionnée surtout par le Sénégal qui est un exportateur net de poisson et de produits de la pêche. En dépit du fait que les exportations de poisson représentent une partie importante des revenus tirés des exportations, le Sénégal tente d'améliorer et de mécaniser son secteur de la pêche. Des sociétés canadiennes ont déjà agi à titre de conseillers auprès de ce pays, surtout dans le cadre des programmes d'aide de l'ACDI.

Possibilités d'exportation

En 1977, les exportations canadiennes de poisson en Afrique occidentale ont atteint environ la somme de \$100 000. À elle seule, la Côte-d'Ivoire importe quelque 10 000 tonnes de poisson par mois provenant surtout de l'URSS et de la Pologne. Les importations sont formées du poisson le moins cher et sont vendues à des prix très bas. La Mauritanie et la Guinée ont également pris des mesures préliminaires en vue d'améliorer leurs industries de la pêche, au moyen d'ententes financières, internationales et bilatérales, afin de satisfaire ainsi en partie au besoin de protéines de la population.

CHYPRE

Situation actuelle du marché

La valeur des importations ne représentait que \$3,2 millions en 1977 et les possibilités d'importation sont très limitées.

ÉGYPTE, LIBYE, SOUDAN

Situation actuelle du marché

Chaque année, l'Égypte importe quelque 500 tonnes métriques de saurel, de maquereau et de sardine. Jusqu'en 1975, ses principales sources d'approvisionnement étaient la Bulgarie, la Pologne, la Roumanie et la République populaire de Chine. La Libye importe de faibles quantités de poisson en conserve surtout des pays méditerranéens avoisinants. Au Soudan, les importations sont négligeables.

Réglementation en matière d'importation

En vertu des règles et des règlements de l'Égypte en matière d'importation, les pays qui y exportent sont tenus d'être représentés par un agent local. Cependant, en Libye, le

gouvernement détient presque tous les pouvoirs touchant l'approvisionnement et l'importation; par ailleurs, les entreprises privées sont responsables de la distribution et de la prestation des services au niveau local. Au Soudan, le meilleur moyen de s'assurer d'une commercialisation efficace est de se faire représenter par un organisme.

Possibilités d'exportation

Il faudrait accorder une attention particulière aux appels d'offres publics qui sont lancés deux fois par an en Égypte. Il est possible d'y faire des ventes sur place si les prix canadiens sont concurrentiels.

IRAN

Situation actuelle du marché

La production totale de 28 000 tonnes de poissons et de crevettes en Iran pour l'année se terminant le 20 mars 1976 et les importations d'une valeur de \$1,09 million pour l'année se terminant le 20 mars 1977, font ressortir la place peu importante qu'occupe le poisson sur le menu iranien. Cependant, ces chiffres ne comprennent pas les prises personnelles des gens qui vivent le long de la mer Caspienne au nord et du golfe Persique au sud et celles de l'industrie privée de pisciculture qui, bien qu'elle soit petite, connaît une certaine croissance. Néanmoins, compte tenu du rôle de plus en plus important de l'alimentation en Iran et de l'insuffisance de la production de boeuf, la production de poissons et l'importation commencent à augmenter. Un programme de développement de la pêche qui met l'accent en premier sur

l'amélioration des installations du littoral et de la distribution a été lancé par la société d'Etat Pêche méridionale.

Réglementation concernant l'importation

L'importation de poissons frais et congelés doit d'abord être approuvée par le ministère du Commerce après consultation avec le ministère de l'Agriculture. Les achats sont effectués par appels d'offres internationaux par la compagnie Pêche méridionale. L'importation de poissons en conserve est interdite.

Possibilités d'exportation

Le gouvernement iranien a créé une nouvelle société de pêche dont les méthodes d'exploitation n'ont pas encore été arrêtées. Il y aura peut-être possibilité de collaboration.

IRAQ

Situation actuelle du marché

Le plan quinquennal d'expansion de 1976 à 1980 fixe comme objectif un total de prises de 233 000 tonnes et l'élevage de 65 570 000 poissons. Ce plan quinquennal vise à accroître la consommation du poisson au détriment de la viande rouge. La Société des pêches de l'État se voit accorder quelque \$238 millions pendant ces cinq ans pour payer les frais d'entretien de 26 navires de pêche aux crevettes, pour un projet de pêche en coparticipation avec l'URSS, pour une étude sur les eaux intérieures et celles du golfe, et pour l'élaboration de réseaux de distribution entre grossistes et détaillants.

Réglementation concernant l'importation

L'Iraq est un pays socialiste et, par conséquent, toutes les importations passent par des organismes d'État et, habituellement, par soumissions secrètes. Dans le cas des produits de la pêche en conserve, l'unique importateur est la Société publique du commerce des produits alimentaires, qui achète principalement de l'Espagne, de la Bulgarie et de la Chine. Outre les sardines, l'Iraq importe aussi du poisson congelé. Un appel d'offre a été rendu public il y a trois mois en vue de l'achat de 15 000 tonnes de poisson congelé, mais les espèces demandées n'existent pas au Canada. Quant au poisson fumé, salé ou non salé, l'Iraq n'en est pas un gros acheteur.

ISRAËL

Situation actuelle du marché

Chaque année, Israël importe en moyenne 4 000 tonnes de filets de poisson, 1 000 tonnes de thon, 1 500 tonnes de maquereau et de hareng et 6 000 tonnes d'autres espèces de poisson. Dans l'ensemble, le marché annuel de ce pays est d'environ \$10 millions. Israël importe surtout des Pays-Bas, de l'Allemagne et des pays scandinaves.

Réglementation en matière d'importation

Le ministère de l'Industrie et du Commerce délivre des permis d'importation pourvu que les importations et les prix ne nuisent

pas à l'industrie locale. Outre le certificat sanitaire habituel, les chefs rabbiniques du pays exportateur doivent présenter un certificat attestant que les importations sont "cacher". En raison des règles diététiques juives, aucun testacé ou poisson sans écailles ne peut être importé. Seules sont permises les importations de poisson entier destiné à des fins industrielles.

Possibilités d'exportation

Il existe une demande constante pour les espèces de poisson susmentionnées, et surtout pour le saumon.

KENYA

Situation actuelle du marché

Le Kenya se suffit à lui-même dans le domaine des produits de la pêche, les prises commerciales étant effectuées dans l'océan Indien, le lac Victoria et le lac Turksana.

Il y a un marché restreint pour les produits importés de la pêche destinés à l'industrie touristique et aux groupes expatriés.

LIBAN, SYRIE, JORDANIE

Réglementation concernant l'importation

La meilleure façon d'assurer un bon système de commercialisation est d'avoir des agents sur place.

MALAWI

Situation actuelle du marché

Le Malawi est un petit pays, situé au cœur de l'Afrique centrale, dont la population de 4,8 millions d'habitants compte principalement sur l'agriculture pour assurer sa subsistance. Seulement quelque 250 000 personnes participent à l'économie monétaire et par conséquent, le pouvoir d'achat par habitant est extrêmement bas, soit \$150 par année.

Possibilités d'exportation

Le Malawi est plus qu'autosuffisant pour ce qui est des aliments essentiels. On peut en conclure que, pour les exportateurs canadiens, le marché des produits de la pêche est inexistant ou très restreint.

MAROC

Situation actuelle du marché

Étant donné que le Maroc est un exportateur important et qu'il

présente très peu de débouchés, les possibilités d'exportation sont minimales.

MOZAMBIQUE

Situation actuelle du marché

Le mieux qu'on puisse espérer de la situation économique à court ou à moyen terme du Mozambique est la stagnation de l'activité au niveau actuel peu élevé. Le pays fait face à de sérieux problèmes de b

lance des paiements. Il n'y existe pratiquement pas d'infrastructure commerciale ou économique. Les importations sont assujetties à un régime de licences qui sont restreintes aux besoins essentiels. Dans les circonstances, on peut conclure que le marché des exportateurs canadiens de produits de la pêche est inexistant ou très limité.

NIGERIA

Situation actuelle du marché

Avec sa forte population (d'au moins 80 millions d'habitants), le Nigeria n'est pas encore capable de suffire à ses besoins de produits alimentaires essentiels. Ce fait, lié à une prospérité toujours croissante, a entraîné une demande considérable de produits alimentaires importés d'outre-mer. L'an passé, dans les secteurs de l'alimentation et des boissons seulement, les importations ont dépassé le milliard de dollars.

Réglementation en matière d'importation

Étant donné l'ampleur des importations d'aliments et de boissons, le gouvernement nigérian a imposé à certaines d'entre elles un régime sévère de licences d'importation. Il a, en outre, confié l'acquisition de certains produits à la Nigerian National Supply Company. La société d'approvisionnements a été chargée de

maintenir des stocks suffisants de ce qu'on considère comme des produits essentiels afin d'éviter les pénuries qui frappent le pays fréquemment en raison de problèmes comme l'accaparement de vivres, le mercantilisme et les lacunes du transport maritime. Le gouvernement du Nigeria a mis en oeuvre un programme d'envergure, "Opération: nourrir la nation" afin de mobiliser les ressources pour la production nationale des aliments. La pêche sera élargie avec l'aide de programmes importants du gouvernement fédéral et des États.

Possibilités d'exportation

Pour les exportateurs canadiens, les possibilités incluent le poisson et les produits de la pêche (plus particulièrement, le poisson séché ou en conserve) ainsi que la technologie de la pêche à grande échelle.

TANZANIE, OUGANDA, ÉTHIOPIE, SOMALIE, MADAGASCAR, SEYCHELLES

Situation actuelle du marché

Bien que la plupart des pays de cette région aient une zone littorale très vaste, l'industrie de la pêche est très peu développée et le poisson n'est pas une denrée courante. Les importations de produits de la pêche sont peu importantes.

Réglementation en matière d'importation

En raison des restrictions imposées à cet égard, la plupart des produits canadiens de la pêche ne peuvent être importés.

Possibilités d'exportation

Il pourrait y avoir certains débouchés en Éthiopie pour des sardines en conserve ou ou des espèces semblables de poisson également en conserve. Les Seychelles se proposent d'exploiter l'industrie halieutique à une grande échelle et ce, dans un avenir prochain; elles seront alors à la recherche de spécialistes dans ce domaine. S'adresser à S.E. Vidot, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, C.P. 54, Victoria 8, République des Seychelles.

TURQUIE

Situation actuelle du marché

Étant donné que la Turquie a atteint le niveau d'autosuffisance sur le plan de la production de poissons et qu'en fait elle est un

exportateur net de produits de la pêche, le gouvernement interdit toute importation dans ce secteur. Par conséquent, il n'existe aucune possibilité pour les fournisseurs canadiens.

ZAÏRE

Situation actuelle du marché

L'Afrique centrale peut offrir des débouchés pour certains produits canadiens, notamment le poisson séché ou en conserve. Toutefois, il convient de signaler que les prix de ces produits destinés à la

consommation à une grande échelle doivent être très compétitifs si le Canada veut concurrencer les fournisseurs traditionnels de l'Europe et de l'Asie.

ZAMBIE

Situation actuelle du marché

L'économie de la Zambie est encore dans le marasme. Le prix du cuivre, tout en accusant une hausse par rapport aux niveaux les plus bas atteints en 1975, n'a pas encore atteint un niveau suffisant pour que le pays puisse en tirer et les revenus nécessaires à ses programmes d'expansion et les devises étrangères requises pour le paiement des importations indispensables au fonctionnement de l'économie. Les perspectives d'une augmentation soutenue du prix du cuivre, à court ou à moyen terme, ne sont pas très bonnes. Les ventes de cuivre représentent 95% du total national des devises étrangères. Par conséquent, les possibilités d'exportation vers la Zambie demeurent restreintes.

Afin de pallier le déficit de devises étrangères, le gouvernement a institué un système rigide de licence et de contrôle des importations. Les licences sont délivrées en fonction des priorités, l'accent étant mis sur la fourniture des biens essentiels à la population et à quelques industries clés. De plus, la lenteur des paiements gêne l'accès à ce marché déjà restreint. A l'heure actuelle, le délai entre le paiement des importations en devises nationales à une banque commerciale et la remise, par la Banque de Zambie, en devises étrangères équivalentes, varie de sept à dix mois selon la monnaie utilisée et la priorité établie et à l'égard des biens importés.

Dans les circonstances, on doit considérer que le marché pour les produits canadiens de la pêche est extrêmement restreint.

ÉTATS-UNIS ET BERMUDES

ATLANTA

Situation actuelle du marché

Les sept États du Sud-Est représentent un excellent marché pour les fruits de mer. Les produits canadiens sont très populaires et sont reconnus pour leur qualité supérieure, et la justesse de leurs poids et mesures. La demande de poisson de fond est constante; dans toutes les régions; la Floride est un excellent marché pour les testacés importés, en quantités considérables, de pays aussi éloignés que l'Inde.

Réglementation concernant l'importation

Il n'existe pas de restriction à l'importation des fruits de mer.

Possibilités d'exportation

La demande de poisson de fond continue d'augmenter, notamment en ce qui concerne le flet, en portion de six, sept et huit onces. Bon nombre d'acheteurs préfèrent traiter par l'intermédiaire de courtiers de la région plutôt que directement avec les producteurs. Les expéditions de fruits de mer ne sont pas régies par les règlements ICC.

BOSTON

Situation actuelle du marché

1. Des 385 140 000 livres de filets doubles importés par les États-Unis, le Canada a fourni à lui seul 80 284 000 livres, soit 21%. Sur le marché des aliments prêts à servir la consommation de bâtonnets et de portions continue d'augmenter, mais à un rythme plus lent qu'en 1977. La hausse rapide du prix de la viande a fait augmenter quelque peu les ventes de poisson au détail. Toutefois, si le prix du poisson augmente trop, les consommateurs manifesteront moins d'intérêt vis-à-vis de ce produit. Le prix des filets doubles est resté stable.

2. Comme on l'a mentionné, le Canada fournira un pourcentage de plus en plus grand de filets doubles aux États-Unis, puisque les prises européennes diminuent. Les importations de filets doubles de goberge peuvent faire l'objet d'autres restrictions, parce que le Japon et la Corée doivent se conformer à des restrictions supplémentaires, en ce qui concerne la pêche dans les eaux soviétiques.

Filets de Morue Congelés — Le Canada a approvisionné à environ 20% (26 174 000 lb) le marché des États-Unis.

Aiglefin et Colin Frais — Le Canada a approvisionné à 90% (2 452 000 lb) le marché des États-Unis.

Aiglefin et Colin Congelés — Le Canada a approvisionné à 21% (9 864 000 lb) le marché des États-Unis.

3. On prévoit que la consommation de filets de poisson de fond augmentera légèrement en 1977-1978. Si les approvisionnements

de morue, de turbot, et de perche d'océan sont importants le flet, lui, continue de se faire rare.

4. Les pays scandinaves exportent de plus en plus des filets de poisson congelés vers d'autres pays européens, ce qui peut faire augmenter le prix de ces produits aux États-Unis. En 1978, les institutions et les détaillants achètent plus de filets frais de poisson de fond. Les emballages de poisson sans arêtes et, notamment, les filets de poisson plat deviennent de plus en plus populaires.

Réglementation concernant l'importation

Cette année, les quotas fixés par le *National Marine Fisheries Service* ont fait diminuer les arrivages de poisson en Nouvelle-Angleterre et l'on ne s'attend guère à ce qu'ils augmentent d'ici la fin de l'année, ce qui peut provoquer une hausse du prix du poisson frais et améliorer le marché du filet frais canadien. Toutefois, vu l'attitude actuelle face aux demandes de compensation et de diminution des contingentements imposés aux pêcheurs américains, une augmentation des importations canadiennes pourrait créer plus d'animosité.

Actuellement, l'exportation canadienne de filets doubles aux États-Unis n'est pas menacée. Cependant, si les prises nationales augmentaient, les États-Unis pourraient devoir améliorer leur capacité de traitement de filets et de filets doubles en traitant davantage de poisson sur place ou en concluant des ententes avec des chalutiers étrangers équipés de congélateurs.

Possibilités d'exportation

Les États-Unis continuent de manifester de l'intérêt vis-à-vis de l'ensemble des produits de la pêche.

BUFFALO

Situation actuelle du marché

On entend dire ou on lit beaucoup au sujet des difficultés économiques qui existent dans le nord de l'État de New York dans le contexte de divers programmes d'indemnisation, comme les prestations généreuses d'assurance-chômage, de bien-être social et

le programme des timbres d'alimentation financé par le gouvernement fédéral. Mais en réalité, ce secteur économique n'en a subi que peu de répercussions. Par conséquent, les producteurs canadiens ont pu conserver ce marché, depuis toujours prospère, en particulier dans le cas de produits comme le poisson en

Buffalo — Situation actuelle du marché (suite)
conserves et le poisson surgelé, marché qui, non seulement, a maintenu sa stabilité, mais, dans la plupart des cas, a même augmenté. Nous pouvons donc, à l'heure actuelle, conclure que ce secteur continuera à progresser, tout aussi bien en dollars qu'en possibilités pour l'avenir.

Réglementation concernant l'importation

Avant d'essayer de vendre leurs produits dans le nord de l'État de New York, les commerçants canadiens doivent s'assurer que ces denrées et leur étiquetage soient conformes aux normes

américaines. Les exportateurs canadiens ne doivent jamais supposer que le fait que leurs produits et (ou) leurs étiquettes sont acceptables selon les normes canadiennes signifie qu'ils le seront également selon les normes américaines.

Possibilités d'exportation

Le secteur en question ne se prête pas à des possibilités particulières, bien que les courtiers soient constamment en contact avec le Consulat à Buffalo, à la recherche de nouveaux produits.

CHICAGO

Situation actuelle du marché

Chicago est un centre régional de distribution en gros de toutes les variétés de fruits de mer, tant au détail que sur le marché institutionnel. Un grand nombre de compagnies de distribution et de courtiers se spécialisent dans cette catégorie de produit alimentaire; ils vendent les produits frais et congelés. Il n'y a pas de production locale à concurrencer. Le poisson canadien et les produits connexes, tant d'eau douce que d'eau salée, entrent dans cette région en quantités importantes et sont tous les deux reconnus et appréciés. Il est donc assez facile de promouvoir de nouvelles offres auprès des commerçants.

Réglementation concernant l'importation

Il n'y a pas de politique en vigueur qui tend à limiter le commerce libre.

Possibilités d'exportation

Le marché de détail et des institutions offre des possibilités particulières, en ce qui concerne les filets I.Q.F. et les filets à frire ou à paner.

CLEVELAND

Situation actuelle du marché

Il existe un extraordinaire marché pour une vaste gamme de produits de la pêche frais, congelés et en boîte. La demande dépasse continuellement l'offre de ces produits à des prix compétitifs. Les distributeurs d'importations sont responsables de la plupart des ventes faites par l'entremise des courtiers de la région et deux firmes canadiennes importantes ont établi à Cleveland leurs bureaux de vente des États-Unis. Outre les marchés de détail, une part croissante des affaires va vers le secteur institutionnel et les transformateurs régionaux. On vient de terminer une étude détaillée sur le marché du poisson sur ce territoire.

Réglementation concernant l'importation

Il n'existe pas de réglementation importante, sauf les exigences d'étiquetage pour les produits en boîte et congelés vendus au détail. Les lois fédérales et municipales relatives à la protection du gibier peuvent interdire l'importation de certains poissons d'espèces ou de dimensions particulières.

Possibilités d'exportation

Il y a des débouchés pour les poissons d'eau douce et salée, ainsi que les crustacés, mais il faut les vendre à des prix plus intéressants que ceux des autres pays exportateurs.

Une réunion sur les ventes d'aliments et une promotion en magasin sont prévues pour le territoire avant la fin de l'année financière.

DALLAS

Situation actuelle du marché

L'homme d'affaires de cette région, qui vend de façon régulière des produits alimentaires des États-Unis à d'autres pays a souvent besoin de sources supplémentaires pour satisfaire aux besoins de ses clients. Cela est particulièrement vrai dans le cas d'aliments comme le poisson. Le poisson se vend actuellement dans la région de Dallas-Houston.

Possibilités d'exportation

Une quantité importante de poisson est nécessaire pour satisfaire aux exigences de tiers pays par l'intermédiaire d'hommes d'affaires locaux qui exportent d'ici des produits alimentaires. Les producteurs canadiens qui sont disposés à travailler par l'intermédiaire et en collaboration avec ce genre d'organisation pourront probablement découvrir d'excellents débouchés et vendre à condition de se mettre d'accord sur les prix et les quantités.

DÉTROIT

Situation actuelle du marché

Le territoire qui comprend le Michigan, l'Indiana et Toledo (Ohio) a une population totale de plus de 15 300 000 habitants, et le chiffre annuel de vente de produits alimentaires qu'on y réalise dépasse \$11 milliards. Les magasins d'alimentation à succursales assurent pratiquement la totalité des ventes et plus de 55% ont été vendus par les principales chaînes de magasins, dont Krogers, Farmer Jacks, Chatham Supermarkets et Allied Supermarkets. Les ventes d'aliments sur le marché métropolitain de Detroit, qui comprend les comtés de Wayne, Oakland, Macomb, Lapeer, Livingston et St. Clair, totalisent plus de \$2,8 milliards. Les supermarchés Farmer Jack, magasins qui possèdent 75 succursales dans cette région, comptent pour plus de \$547,5 millions et détiennent 19,51% des parts du marché. La société Chatham Supermarkets Incorporated, dont les ventes se chiffrent à \$475 millions et qui détient 16,54% des parts du marché, se classe au deuxième rang.

Détroit offre depuis toujours l'un des meilleurs débouchés aux États-Unis pour le poisson d'eau douce du Canada et le marché pour ces produits continue d'augmenter, en dépit de la concurrence plus accrue des produits de pêche d'eau salée. La majeure partie du poisson d'eau douce qui arrive sur le marché de Détroit vient

directement du Canada; des filets de doré provenant d'Europe, et surtout de Pologne, ont été remarqués pour leur qualité et sont recherchés, surtout par les restaurants à succursales spécialisés dans les fruits de mer. Les producteurs de l'est du Canada expédient leurs produits aux distributeurs traditionnels du Massachusetts qui les font parvenir aux États du Michigan, de l'Indiana et à Toledo.

La vente au détail représente plus de 85% des ventes de produit de la pêche sur le territoire de Détroit. Les principaux transformateurs et exportateurs canadiens de poisson communiquent directement avec les acheteurs de produits de la pêche, pour les supermarchés; les petites et moyennes entreprises canadiennes de mise en conserve et d'exportation des produits du poisson utilisent fréquemment les services d'un courtier pour communiquer avec les acheteurs des supermarchés et les grossistes de poisson. Le perche d'océan, la morue et l'aiglefin congelés sont extrêmement populaires; les filets de perche de lac et de bac blanc sont très demandés, et les producteurs canadiens peuvent déjà être assurés d'un marché, en ce qui concerne ces denrées. Les produits panés, notamment la perche, la morue, l'aiglefin, les pétoncles, la petite morue, etc., sont très populaires et leur vente augmente chaque année.

LOS ANGELES

Situation actuelle du marché

Les produits canadiens de la pêche sont accueillis favorablement sur l'ensemble du marché. La demande de crustacés et de poisson est très forte.

Réglementation concernant l'exportation

Tous les produits de la pêche en boîte doivent satisfaire aux exigences américaines sur l'étiquetage, stipulées dans les lois fédérales sur les aliments, les drogues et les produits de beauté et sur l'emballage. Il importe que les exportateurs canadiens étudient en détail ces règlements puisque les marchandises ne satisfaisant pas à ces exigences pourraient se voir interdire l'entrée aux

États-Unis. Vous pouvez obtenir des copies de ces règlements en vous adressant au surintendant des documents, Bureau d'impression du gouvernement des États-Unis (U.S. Government Printing Office), Washington, D.C. 20402.

Possibilités d'exportation

Dans les dix comtés du sud de la Californie, on consomme près de 146 millions de livres de poisson tous les ans, offrant ainsi aux fournisseurs canadiens un excellent marché pour leurs produits. Quelque 80 importateurs et courtiers en poissons font des affaires dans le sud de la Californie. Pour obtenir une liste des noms et adresses, prière de communiquer avec le Consulat à Los Angeles.

MINNEAPOLIS

Situation actuelle du marché

Le territoire de Minneapolis a l'un des taux de consommation de poisson et de fruits de mer les plus élevés partête aux États-Unis; il reste donc un marché ferme pour les produits d'eau salée et d'eau douce. Certains fabricants de conserves y sont bien établis et les importateurs s'intéressent toujours aux nouvelles sources d'approvisionnement.

Réglementation concernant l'importation

Aucun problème autre que les règlements de la Loi sur les aliments et drogues des É.-U., s'il a lieu.

Possibilités d'exportation

L'exposition de produits alimentaires de Minneapolis, qui a lieu au cours des mois d'hiver, offre une excellente possibilité pour familiariser le secteur du détail et les institutions avec les produits.

NEW YORK

Situation actuelle du marché

Le marché de New York est depuis fort longtemps fournisseur et client du Canada. Celui-ci pourrait y vendre plus de produits de la pêche, s'il en avait. La demande de nombreuses espèces continue d'être très forte, notamment celle de homard et de pétoncles. Les importations de pétoncles canadiens dépasseront vraisemblablement celles de l'année dernière. Le ministère américain du commerce signale que 83% des importations totales de pétoncles,

soit 5,3 millions de livres, à New York au cours des quatre premiers mois de 1978, provenaient du Canada. Ces chiffres représentent une augmentation de 17% par rapport à ceux de 1977, et plus du double de la moyenne enregistrée pour la période 1972 à 1976. New York s'intéresse davantage au poisson salé à sec, surtout à cause de la demande chez les groupes d'origine espagnole ou antillaise.

PHILADELPHIE

Situation actuelle du marché

Les grossistes de fruits de mer à Philadelphie vendent des produits pour une valeur de \$50 à \$70 millions par année à des institutions, des restaurants et des détaillants. Les magasins à succursales d'aliments prêts à servir, les transformateurs d'aliments et les institutions de la région demandent de plus en plus de fruits de mer et de poisson d'eau douce. Il existe d'excellents débouchés dans le moyen Atlantique pour la vente de portions individuelles de morue, d'aiglefin, de limande, de flet et de sole. Les fournisseurs nationaux voient leurs possibilités restreintes en raison des quotas imposés aux pêcheurs américains par la loi sur la gestion et la conservation des pêches, promulguée en 1976. Le marché du homard et des pétoncles demeure intéressant.

Réglementation concernant l'importation

L'importation de poisson, frais ou congelé, doit être conforme aux règlements de la FDA. Le poisson exporté aux États-Unis ne doit pas contenir de nitrate de sodium, substance jugée cancérigène.

Possibilités d'exportation

La foire canadienne de l'alimentation, qui a lieu à Philadelphie, chaque automne, donne aux fournisseurs canadiens une excellente occasion de présenter leurs produits aux courtiers, distributeurs, détaillants et aux institutions. On invite les fournisseurs canadiens à participer à cette foire.

SAN FRANCISCO

Situation actuelle du marché

Les produits des fruits de mer sont généralement très demandés dans le nord de la Californie — autant pour la consommation locale que pour satisfaire l'activité accrue du Japon, de la Corée, de Taiwan, etc., qui achètent en vue de réexporter vers les pays du Pacifique. Au cours des dernières années, les producteurs canadiens, surtout de l'Ouest canadien, ont offert leurs produits à des prix substantiellement plus élevés que ceux de l'Ouest des États-Unis. Toutefois cette situation a évolué rapidement. Des accords bilatéraux sur la pêche, l'importance moindre des prises, et l'accroissement de la demande de chaque produit ont réduit — sinon déjà éliminé complètement — le fossé concurrentiel et la résistance des acheteurs locaux aux prix canadiens. Les produits de la côte ouest du Canada ont amélioré le plus leur position concurrentielle depuis que l'accroissement des frais de transport des fruits de mer en provenance des Maritimes a réduit l'intérêt envers ces denrées dans cette région.

En raison de la diversité des clients — par conséquent des goûts — les courtiers et les distributeurs tentent d'obtenir non seulement toute espèce de poisson mais aussi presque tout type d'emballage, à partir des blocs destinés à une nouvelle transformation jusqu'aux emballages congelés vendus au détail aux produits fumés et aux portions prêtes à servir pour les institutions. Les ventes de fruits de mer canadiens ont été fortes sur tout le territoire, tout en étant freinées surtout par le manque de produits disponibles. Une exception toutefois, le poisson d'eau douce et le maquereau qui en dépit de la demande croissante n'ont pas connu

une bonne promotion dans le nord de la Californie ou dans les États des montagnes Rocheuses.

Réglementation concernant l'importation

Les tarifs et les règlements sur les importations sont les mêmes que ceux que l'on applique ailleurs aux États-Unis. Il n'y a aucune restriction régionale, mais les règlements fédéraux d'hygiène, d'emballage et d'étiquetage qui s'appliquent aux fruits de mer sont appliqués de façon stricte.

Possibilités d'exportation

Les débouchés ne sont pas illimités, mais il existe un solide marché d'exportation pour la plupart des produits canadiens de fruits de mer, notamment:

- Le saumon frais, congelé, mis en conserve et fumé (L'industrie de la pêche du nord-ouest de la région du Pacifique aux États-Unis livre une forte concurrence sur le plan des prix)
- Les crustacés de toutes espèces
- Le poisson de fond
- Les emballages pour le détail, et les portions préemballées et contrôlées pour les institutions

L'expérience a montré que la meilleure façon pour les fournisseurs canadiens de tirer profit des débouchés actuels est de travailler en étroite collaboration avec les courtiers, les agents ou les distributeurs en fruits de mer — qui pour la plupart ont leur siège social dans la région de la baie de San Francisco et qui sont bien connus des agents de commerce de San Francisco.

SEATTLE

Situation actuelle du marché

La consommation de produits de poisson comestibles sur la côte nord-ouest du Pacifique dépasse la moyenne nationale de 12,9 par tête aux États-Unis. Elle est estimée à 15 à 20 livres par tête, ce qui veut dire un marché de 105 à 140 millions de livres pour la région. En dollars, le marché apparent nord-américain est de \$90 à \$100 millions au niveau de la transformation. En 1977, le Canada avait expédié des produits de la pêche évalués à quelque \$11 millions, y compris les testacés, dans la région du Nord-Ouest. Certains produits sont traités davantage dans la région et d'autres sont préparés et expédiés vers d'autres marchés américains.

En premier lieu, le Nord-Ouest consomme des espèces moins chères, comme le poisson blanc, en filets, en portions, on en

bâtonnets, la sole, le menu flétan et la gonelle. Les espèces plus chères comme le saumon, l'aiglefin et les testacés ne sont pas consommées régulièrement en raison des prix assez élevés. Peu de petits poissons d'eau douce et d'espèces de la côte est, autre que sous les formes traitées par les fabricants de marques nationales, sont consommés en raison de leur prix. Le transport de ces deux genres est coûteux et ces poissons ne jouissent que d'un marché très limité dans le Nord-Ouest. Il y a des exceptions cependant: de petites quantités de testacés et d'autres produits classés comme délices de gourmets. Les tendances de distribution dans l'industrie sont très variées. Il y a six conditionneurs importants et beaucoup de petits. En outre, les courtiers et les distributeurs vendent aux magasins de détail à succursales multiples. Dans certains cas, les fournisseurs vendent directement aux succursales.

Seattle — (suite)

Réglementation concernant l'importation

L'industrie de la pêche dans la région du Nord-Ouest a été sérieusement ébranlée par certains événements dans le passé. Premièrement, dans l'industrie du saumon, la décision "Boldt" a étendu les droits de pêche des autochtones aux dépens des pêcheurs actuels, et a amené de pénibles confrontations.

En outre, les négociations sur le droit de la mer ont eu des répercussions de grande portée, et surtout les déclarations sur la zone de pêche de 200 milles faites par les États-Unis et le Canada. Si l'industrie de la pêche est bien gérée, elle pourra à long terme connaître une nouvelle expansion.

En dernier lieu, les règlements de la Loi sur les aliments et les drogues ont une incidence immédiate sur nos exportations, et surtout en ce qui a trait aux polluants. Cependant, ces règlements sont bien connus, et nous ne prévoyons pas de modifications importantes.

Possibilités d'exportation

À court terme, la nature du marché devrait rester essentiellement la même. C'est-à-dire, ce marché est axé principalement sur l'approvisionnement régional à cause des coûts. Il existe des possibilités pour les fournisseurs sérieux et beaucoup de flexibilité en ce qui a trait aux modes de distribution. En même temps, il existe un marché pour les spécialités.

À long terme, la nature de l'industrie pourrait changer en même temps que les zones de pêche. Ce qui voudrait dire l'expansion des usines de transformation actuelles et de nouveaux débouchés. L'attitude du gouvernement américain face aux entreprises à participation avec des compagnies étrangères dans l'industrie de la pêche est en voie de formulation et précisera probablement les principes directeurs.

BERMUDES

Les Bermudes dépendent totalement des importations pour satisfaire les besoins essentiels des 55 000 habitants et des 500 000 touristes qui visitent les îles chaque année.

En 1976, les Bermudes ont acheté à l'étranger des produits pour une valeur de \$165 millions. En 1977 les importations en provenance du Canada (troisième fournisseur du pays) étaient évaluées à \$11 millions. Le Canada a exporté vers les Bermudes une grande variété de produits comme des aliments (40% de nos exportations vers les îles), des vêtements, des textiles et

chaussures, des appareils électriques, de la machinerie, du papier, des meubles, etc.

Bien que les Bermudes soient un petit marché, il est très propice au grand nombre de petites et de moyennes entreprises canadiennes de fabrication. Le Bureau maintient des liens très étroits avec les importateurs locaux.

La valeur plus faible du dollar canadien et le ralentissement du taux d'inflation au Canada devraient rendre nos produits plus compétitifs aux Bermudes.

AMÉRIQUE CENTRALE ET ANTILLES

COSTA RICA

Situation actuelle du marché

Il n'y a pas de marché. Le Costa Rica exporte des produits de la pêche et est en voie d'améliorer son industrie de la pêche.

CUBA

Situation actuelle du marché

Cuba importe relativement peu de produits de la pêche. L'industrie halieutique a connu un essor considérable au cours de la dernière décennie de sorte que la production locale permet de satisfaire à la plus grande partie des besoins en matière de poisson et de produits de la pêche. L'entente bilatérale sur la pêche pourrait donner lieu à l'ouverture de débouchés pour les produits canadiens de la pêche.

Réglementation en matière d'importation

Alimport, l'organisme de commerce de Cuba, est chargé de toutes les importations de produits de la pêche. Les offres peuvent être envoyées par le courrier.

EL SALVADOR

Situation actuelle du marché

El Salvador exporte des produits de la pêche, principalement des crevettes et des queues de homard, et il satisfait à la plupart de ses besoins de consommation nationale.

Il y existe des possibilités restreintes de ventes sur place de spécialités de poisson en conserve, mais le Canada n'a pas fait de ventes importantes au cours des récentes années.

Réglementation en matière d'importation

Le gouvernement d'El Salvador déploie des efforts considérables pour assurer l'expansion de l'industrie nationale de la pêche. Plusieurs études sont en cours et l'on prévoit que des projets importants de développement seront mis en oeuvre dans un avenir prochain.

Possibilités d'exportation

Il n'y a pas de possibilités importantes pour la vente de produits canadiens en El Salvador.

GUATEMALA

Situation actuelle du marché

Le Guatemala n'importe pas de quantités importantes de poisson et de produits de la pêche mais il offre un petit débouché pour les spécialités en conserve.

En règle générale, la consommation de poisson par personne est relativement faible au Guatemala et seule une proportion infime de la population peut se permettre d'acheter les poissons conditionnés importés dont le prix de détail est très élevé.

Réglementation en matière d'importation

Le gouvernement encourage actuellement l'expansion et le développement de l'industrie nationale de la pêche (il fait appel

aux connaissances et à la technologie étrangères dans le domaine) principalement en vue des exportations.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de mise en conserve des produits de la pêche et les tarifs à l'importation sont peu élevés.

Possibilités d'exportation

Il n'y a pas de débouchés importants sauf pour ce qui est du marché actuel d'ailleurs restreint, des spécialités en conserve.

HONDURAS

Situation actuelle du marché

Il existe un marché restreint pour les spécialités importées de poisson en conserve comme le hareng et le saumon dont les ventes s'élevaient à \$150 000 en 1977.

Fondamentalement, le Honduras peut satisfaire à ses propres besoins de poisson frais et surgelé; il exporte des crevettes et du homard.

Réglementation en matière d'importation

Le gouvernement offre des programmes d'aide à l'industrie nationale de la pêche pour en augmenter la production et améliorer

ses connaissances sur le plan interne et dans le domaine de la commercialisation des exportations.

Possibilités d'exportation

L'accroissement de la production nationale et la dimension restreinte du marché des importations offrent peu de possibilités d'augmenter de façon notable le volume des exportations canadiennes sauf pour ce qui est du marché spécialisé et limité restreint des produits en conserve de haute qualité.

JAMAÏQUE

Situation actuelle du marché

Les importations de poisson se composent surtout de poisson surgelé en vrac pour la salaison et la dessiccation, et de poisson en conserve pour la vente directe au détail.

Les importations totales de morue se chiffraient à 1,8 million de kg dont 1,3 million provenait du Canada.

La Jamaïque a importé 80 000 kg de hareng dont 40 000 kg en provenance du Canada.

La concurrence était vive entre le Canada et la Norvège qui ont fourni des quantités égales de sardines en 1977. Toutefois, le Canada a été le principal exportateur de gaspateau et de maquereau. Les autres grands exportateurs de produits de la pêche au cours de cette période ont été le Japon, la Pologne et la Norvège.

Réglementation en matière d'importation

En novembre 1977, un organisme d'État, Jamaica Nutrition Holdings Limited, s'est chargé de toutes les importations de denrées essentielles. Cet organisme est maintenant le seul responsable de l'importation des produits suivants: la morue salée, le maquereau, le hareng, les sardines, le boeuf mariné, les cous et les dos de poulet, le lait écrémé, le blé et le maïs. Les commerçants continueront de s'occuper de la distribution des produits importés.

Possibilités d'exportation

Le poisson en saumure et en conserve demeure une des principales sources de protéines à prix modiques dans le régime jamaïcain de sorte qu'il est moins touché par les réductions de l'importation que les produits moins essentiels.

Le marché est donc ouvert aux produits du Canada, mais le pays qui offre le meilleur prix a un avantage décisif pour l'obtention de commandes.

MEXIQUE

Situation actuelle du marché

Jusqu'à maintenant, l'industrie halieutique mexicaine a contribué de façon limitée à l'essor économique du pays. Les crevettes qui constituent toujours la principale source de revenu pour le Mexique représentent 85% des exportations totales. Viennent ensuite l'ormeau, le homard et les filets de poisson. Par contre, les importations de produits de la pêche au Mexique sont demeurées au même niveau durant les cinq dernières années, représentant \$20 millions par an. Les importations sont réparties comme suit: la farine de poisson représente 80%; le poisson, les testacés et le poisson salé, 11%; les huiles des mammifères aquatiques, 5% et les différentes espèces de poisson salé, 3%. Le reste des importations comprenait des perles ainsi que les huiles et le sperme des baleines. En raison de sa population de 63 millions d'habitants et de l'importance de son littoral qui s'étend sur une distance de 10 000 milles, l'expansion du secteur de la pêche est devenue une des questions prioritaires du gouvernement mexicain.

Réglementation en matière d'importation

En 1977, le gouvernement mexicain a mis sur pied un nouveau programme touchant la pêche qui vise à accroître la production; le niveau de 562 000 tonnes métriques atteint en 1977 devrait passer à 2,4 millions de tonnes en 1982. L'industrie de la pêche

constituera ainsi une des principales sources de revenu, d'emplois et d'activités économiques en 1982.

Outre le programme national touchant la pêche, le gouvernement a fait part d'un autre programme national visant à la construction de navires de pêche. Au moyen de ce programme, le gouvernement espère se doter de suffisamment de bateaux pour atteindre, d'ici à 1982, son objectif de production de 2,4 millions de tonnes métriques. À l'heure actuelle, le Mexique a quatre flottes de pêche à savoir, des crevettiers, des thoniers, des bateaux et des chalutiers pour les sardines et les anchois. De façon générale, cependant, on peut affirmer que la flotte de pêche actuelle du Mexique est désuète. Des stimulants sont aussi offerts pour favoriser l'importation de matériel et de machines en fonction de la structure tarifaire actuelle.

Possibilités d'exportation

À l'heure actuelle, les exportations canadiennes au Mexique se composent de saumon fumé et de sardines en conserve; il existe aussi certains débouchés pour la morue salée séchée. Il est prévu que les possibilités d'exportation resteront les mêmes.

Mexique — Possibilités d'exportation (suite)

Le programme mexicain de pêche devrait engendrer une très grande demande pour du matériel de tout genre notamment, des bateaux, des usines de conditionnement, des appareils marins, des appareils de pilotage, du matériel de réfrigération, des usines de farine de poisson, du matériel de bord et surtout, des services d'ordre technique et consultatif. Il est prévu que les fonds investis dans le cadre global de ce programme s'élèveront au moins à \$1,4 milliard. On s'intéresse particulièrement à la participation du

Canada dans des entreprises en commun touchant la pêche et le conditionnement des produits de la pêche ainsi qu'à la fabrication de matériel avec une licence, ou dans le cadre d'une entreprise en coparticipation. Un certain nombre de sociétés canadiennes se sont déjà engagées à cet égard. On peut se procurer une brochure sur les marchés, intitulée *Programme pour l'expansion de l'industrie halieutique du Mexique, de 1977 à 1982*, en s'adressant à la Division commerciale de l'Ambassade du Canada à Mexico.

NICARAGUA

Situation actuelle du marché

Il n'y a pas de marché. Le Nicaragua exporte des produits de la pêche et est en voie d'améliorer l'industrie de la pêche.

PANAMA

Situation actuelle du marché

En 1977, le Canada exportait de petites quantités de poisson en conserve, évaluées à \$52 000. En 1976, les revenus tirés des exportations de crevettes du Panama s'élevaient à \$33 millions, de sorte que les crevettes constituent le troisième principal produit d'exportation du pays. On prévoit que d'ici à 1979, les travaux

d'agrandissement du port seront terminés et que, par conséquent, la valeur des exportations de crevettes augmentera de \$25 millions par an et celle des exportations de thon et d'autres produits de la pêche, conditionnés et surgelés, représentera un revenu supplémentaire de \$ 20 millions par an. Les possibilités de vente du poisson canadien sont très limitées.

PORTO RICO

Situation actuelle du marché

Les exportations globales du Canada vers cette région (qui regroupe Porto Rico, la République Dominicaine, Haïti, les îles

vierges britanniques et américaines) s'élevaient à \$19 millions en 1977 et à \$9 millions pour le premier trimestre de 1978. Le poisson salé représente plus de 90% de ces exportations.

TRINITÉ-et-TOBAGO

Situation actuelle du marché

Le Canada demeure le principal fournisseur de poisson et de produits de la pêche aux Petites Antilles. On ne saurait passer sous silence la concurrence des autres pays, mais lorsque les produits canadiens existent, les territoires relevant de notre poste achètent de grandes quantités de poisson salé et fumé et de sardines en conserve, ces produits constituant une grande part du régime essentiel de la population. Notons en plus, au temps du Carême, un marché saisonnier pour le saumon salé et le maquereau en saumure dans les grandes agglomérations catholiques de cette région. A la Barbade, en Guyane, au Surinam, et aux îles Trinité-et-Tobago, des usines ont été construites surtout pour le conditionnement des crevettes. En Guyane et à Trinité-Tobago, les projets visant à conditionner d'autres genres de poisson vont de l'avant, mais à une échelle réduite. En Guyane, on se livre à la salaison du poisson, mais avec un succès restreint. Aux îles du Vent et Sous le Vent, les gouvernements songent à établir des entrepôts frigorifiques et des usines de transformation, dans certains cas avec le concours de l'ACDI. La Banque de

développement des Antilles a entrepris des études sur les perspectives de la pêche.

Réglementation en matière d'importation

Ayant convenu de créer la Caribbean Food Corporation, les gouvernements de tous les territoires ont indiqué le ferme propos d'établir une industrie de la pêche viable dans cette région. Au cours des années, plusieurs études ont été effectuées avec le concours de l'OAA, de l'ACDI et d'organismes britanniques. La Guyane a interdit l'importation de la plupart des poissons et des produits de la pêche et a annoncé l'extension de la zone de pêche côtière à 200 milles.

Possibilités d'exportation

Le marché du poisson et des produits de la pêche devrait continuer de progresser; les entreprises canadiennes peuvent compter sur une bonne part du marché à condition que les prix soient concurrentiels. Au Surinam, des possibilités d'écouler le gaspereau et le craquelot s'offrent aux producteurs canadiens par l'entremise des Services centraux d'importation, que dirige le gouvernement.

AMÉRIQUE LATINE

ARGENTINE

Situation actuelle du marché

L'industrie argentine de la pêche devient rapidement un moyen important d'obtenir des devises étrangères. Dernièrement, les prises ont beaucoup augmenté et au cours de 1977, elles atteignaient près de 380 000 tonnes. La consommation locale par habitant est très faible et la plupart des prises sont transformées en vue de l'exportation, les principaux marchés étant les États-Unis, l'Espagne et le Japon. De nouvelles installations de congélation doivent être construites dans divers ports. On y pêche surtout la merluche destinée en grande partie à l'exportation.

Réglementation en matière d'importation

Les droits de douane sur les importations de poisson et de fruits de mer qui étaient de 50% sont maintenant fixés à 15%.

Possibilités d'exportation

Il existe un marché restreint pour les espèces fines de poisson et les fruits de mer importés comme le saumon, le homard, les crevettes et les huîtres.

CHILI

Situation actuelle du marché

Le Chili, dont la zone littorale est très longue, est un pays exportateur de poisson et de produits de la pêche en dépit de l'utilisation inefficace des matières premières, de techniques dépassées et de matériel désuet.

L'industrie chilienne de traitement la plus importante est la réduction dont 70% de la production est exportée. Le nombre d'usines installées et leur capacité de production dépassent considérablement les exigences actuelles et prévues. L'industrie la moins rentable est celle de la mise en conserve. Cette industrie dont l'approvisionnement est irrégulier et le matériel désuet, ne fonctionne qu'au tiers de sa capacité à l'heure actuelle. On commence maintenant à reconnaître que les études de marché, inexistantes auparavant, sont un instrument essentiel pour assurer la survie de l'industrie. On reconnaît également que certaines matières premières de qualité, actuellement réservées aux usines de réduction, devraient être utilisées pour la production d'un bien de valeur supérieure. L'industrie de salage à sec et de fumage est le plus petit des secteurs dont le fonctionnement est irrégulier.

Réglementation en matière d'importation

Dans le passé, l'expansion de l'industrie halieutique chilienne n'a joui que d'une priorité secondaire auprès du ministère de l'Agriculture. Dernièrement, un sous-secrétariat d'État à la Pêche

a été créé au ministère de l'Économie en vue d'accorder une plus grande importance à ce secteur. Le gouvernement chilien n'a pas encore donné de précisions mais sa politique est axée sur l'expansion de l'infrastructure portuaire. En outre, il fournira des stimulants au secteur privé pour donner plus d'ampleur à l'industrie de la pêche, favorisera les recherches et aidera les petits pêcheurs autonomes à améliorer leur situation par la création de coopératives.

Les droits de douane touchant les importations de produits de la pêche ayant été réduits, le gouvernement et le secteur privé doivent s'efforcer davantage d'améliorer la productivité et les méthodes de commercialisation.

Possibilités d'exportation

En raison du nouvel intérêt que l'on porte à la modernisation de ce secteur, il y aura certains débouchés pour la vente de matériel de conditionnement dans des domaines qui varient de la réfrigération à la mise en conserve. Un moyen assez sûr d'accéder à ce marché sera la prestation de services de consultation, pour la conception ou la restauration d'usines, la supervision des travaux de construction, la fourniture de matériel et la formation du personnel. Il existe également un marché restreint pour le commerce de luxe du saumon canadien du Pacifique. Certains courtiers ont déjà trouvé des débouchés.

COLOMBIE

Situation actuelle du marché

La Colombie est l'un des principaux pays exportateurs de crevettes surgelées (pour plus de \$15 millions en 1976) mais elle importe du poisson en conserve, du thon, du saumon, des sardines, des anchois et du caviar, principalement de l'Équateur, de l'Espagne, du Chili, du Danemark, de l'Argentine, de l'Afrique du Sud et une certaine quantité du Canada et des États-Unis.

La Colombie est également l'un des principaux pays importateurs d'huile de poisson (\$8,7 millions l'an dernier) de l'Islande, des

États-Unis, de la Norvège et du Pérou. Elle importe du poisson séché ou fumé de l'Équateur, en quantités limitées, et elle en exporte de petites quantités.

Réglementation en matière d'importation

L'importation de tous les produits de la pêche mentionnés ci-dessus ne nécessite pas de licence. Cependant, dans le cas des produits en conserve, il faut se procurer un certificat sanitaire du ministère de la Santé publique et dans celui du poisson sec ou

Colombie — Réglementation en matière d'importation (suite)
fumé, il est nécessaire de présenter des documents du ministère de l'Agriculture.

Les droits imposés sur le poisson fumé ou sec sont de 25% et sur le poisson en conserve (selon les espèces), de 45% à 55%.

Bien que le poisson en conserve puisse être importé sans licence, les importations doivent être enregistrées et, étant donné que des aliments comme le saumon en conserve entrent dans la catégorie des aliments de luxe, on ne peut être sûr que l'enregistrement se fasse automatiquement. Les renseignements exigés sur les

aliments concernant le contenu, les méthodes de traitement ainsi que les informations demandées sur la société ont constitué de solides obstacles non tarifaires, en particulier pour les envois subséquents à l'importation initiale.

Possibilités d'exportation

Il existe des débouchés pour le saumon en conserve, même si le marché est assez limité. En ce qui concerne les autres espèces de poisson en conserve, les producteurs ne doivent pas oublier que la population locale préfère les mets très épicés et que le poisson dans des huiles sans saveur n'est pas très en demande.

ÉQUATEUR

Situation actuelle du marché

L'importation de n'importe quel produit de la pêche, qu'il soit frais, surgelé, séché, salé ou en conserve, est interdite en Équateur. Ce pays produira environ 216 000 tonnes de poissons cette année. Pour ce qui est de la valeur commerciale, le thon, les sardines, les poissons à chair blanche, les crevettes et les

langoustines constituent les principaux produits. L'Équateur exporte des poissons surgelés aux États-Unis, au Japon, en Allemagne de l'Ouest et au Canada, et des poissons en conserve à plusieurs pays de l'Amérique latine, y compris des quantités considérables en Colombie.

PARAGUAY

Situation actuelle du marché

Pour une population de 2,5 millions d'habitants, le marché est restreint. Le poisson en conserve constitue la principale importation et provient de l'Argentine et de l'Espagne.

Réglementation en matière d'importation

Les importations se font librement. Il faut recourir à un agent local pour les ventes.

Possibilités d'exportation

Il y a un très faible marché pour le saumon canadien en conserve.

PÉROU

Situation actuelle du marché

Le Pérou est l'un des principaux producteurs et exportateurs de poisson frais, surgelé et en conserve.

Réglementation en matière d'importation

L'importation de produits de la pêche est interdite.

Possibilités d'exportation

Aucune.

URUGUAY

Situation actuelle du marché

L'industrie de la pêche, qui prend rapidement de l'expansion, satisfait pratiquement à tous les besoins nationaux.

Réglementation en matière d'importation

Aucune.

Possibilités d'exportation

Aucune.

VENEZUELA

Situation actuelle du marché

Les poissons importés du Canada sont la morue et le saumon frais ou surgelés, le saumon fumé et sauté et le saumon en conserve (40% ad valorem).

peuvent être éliminés pour permettre des importations durant de courtes périodes de pénurie.

Possibilités d'exportation

Réglementation en matière d'importation

La plus grande partie des importations de poisson frais est réservée au gouvernement vénézuélien. Le poisson en conserve est protégé par un tarif douanier très élevé (300% ad valorem). Ces droits

Il semble que la pêche excessive ait dépeuplé les eaux vénézuéliennes. Si ceci causait plus qu'une diminution temporaire des prises, le marché devrait éventuellement s'ouvrir à l'importation du poisson.

BUREAUX RÉGIONAUX

SI VOUS N'AVEZ PAS DÉJÀ COMMERCÉ AVEC L'ÉTRANGER, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE QUI VOUS GUIDERA VERS LES MEILLEURS MARCHÉS POUR VOS PRODUITS ET VOUS INDIQUERA LA MEILLEURE FAÇON DE LES ABORDER

Terre-Neuve Labrador	Le directeur 127 Water Street C.P. Boîte 6148 Saint-Jean (Terre-Neuve) A1C 5X8	Tél. (709) 737-5511 Télex 016-4749
Nouvelle-Écosse	Le directeur Suite 1124 Duke Tower 5251 Duke Street Scotia Square Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1N9	Tél. (902) 426-7540 Télex 019-21829
Nouveau-Brunswick	Le directeur Suite 642 440 King Street Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8	Tél. (506) 452-3190 Télex 014-46140
Île-du-Prince- Édouard	Le directeur Dominion Building C.P. 2289 97 Queen Street Charlottetown (Île-du- Prince-Édouard) C1A 8C1	Tél (902) 892-1211 Télex 014-44129
Québec	Le directeur Suite 620 2, Place Québec Québec (Québec) G1R 2B5	Tél. (418) 694-4726 Télex 051-3312
Montréal	Le directeur C.P. 1270, Station B Suite 600 685, rue Cathcart Montréal (Québec) H3B 3K9	Tél (514) 283-6254 Télex 012-0280
Ontario	Le directeur Commerce Court West 51st Floor C.P. 325 Toronto (Ontario) M5L 1G1	Tél (416) 369-3711 Télex 065-24378
	L'agent régional 235, rue Queen 9e étage, est Ottawa (Ontario) K1A 0H5	Tél (613) 593-5555 Télex 053-4124
Manitoba	Le directeur Suite 1104 Royal Bank Building 220 Portage Avenue Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5	Tél. (204) 949-2381 Télex 075-7624
Saskatchewan	Le directeur Pièce 980 2002 Victoria Avenue Regina (Saskatchewan) S4P 0R7	Tél. (306) 569-5020 Télex 071-2745

**Alberta
Territoires du
Nord-Ouest**

Le directeur
500 Macdonald Place
9939 Jasper Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 2W8

Tél. (403) 425-6330
Télex 037-2762

**Colombie-
Britannique
Yukon**

Le directeur
C.P. 49178
Suite 2743
Bentall Centre
Tower "III"
595 Burrard Street
Vancouver
(Colombie-Britannique)
V7X 1K8

Tél. (604) 666-1434
Télex 04-51191

Ordre alphabétique des pays

Afrique du Sud	18	Jordanie	20
Algérie	18	Kenya	20
Allemagne (République démocratique)	5	Liban	20
Allemagne (République fédérale)	7	Libye	19
Arabie Saoudite	18	Los Angeles	25
Argentine	31	Luxembourg	7
Atlanta	23	Madagascar	21
Australie	13	Malawi	20
Autriche	10	Malaysia	16
Belgique	7	Maroc	20
Bermudes	27	Mauritanie	18
Birmanie	15	Mexique	29
Boston	23	Minneapolis	25
Buffalo	23	Mozambique	20
Bulgarie	5	New York	25
Chicago	24	Nicaragua	30
Chili	31	Nigeria	21
Chine	15	Norvège	11
Chypre	19	Nouvelle-Zélande et îles du Pacifique	14
Cleveland	24	Ouganda	21
Colombie	31	Panama	30
Corée	15	Paraguay	32
Costa Rica	28	Pays-Bas	9
Côte d'Ivoire	18	Pérou	32
Cuba	28	Philadelphie	26
Dallas	24	Philippines	17
Danemark	7	Pologne	5
Détroit	25	Porto Rico	30
Égypte	19	Portugal	11
El Salvador	28	Roumanie	6
Équateur	32	San Francisco	26
Espagne	10	Seattle	26
Éthiopie	21	Sénégal	18
Finlande	10	Seychelles (Îles)	21
France	8	Singapour	17
Grande-Bretagne	8	Somalie	21
Grèce	11	Soudan	19
Guatemala	28	Suède	12
Guinée	18	Suisse	12
Haïti	30	Syrie	20
Honduras	29	Tanzanie	21
Hong Kong	15	Tchécoslovaquie	6
Hongrie	5	Thaïlande	17
Inde	16	Trinité-et-Tobago	30
Indonésie	16	Turquie	21
Iran	19	URSS	6
Iraq	19	Uruguay	32
Irlande	8	Venezuela	32
Israël	20	Yougoslavie	6
Italie	9	Zaire	21
Jamaïque	29	Zambie	21
Japon	13		

DATE DUE - DATE DE RETOUR

OCT 25 1990

ISTC 1551 (8/88)

INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



51510



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Industrie
et Commerce

Industry, Trade
and Commerce

Ottawa, Canada, 1978

(also published in English)